

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Déplacements et Accessibilité

■ **Séance du 13 Décembre 2018**

8873

■ Présentation du rapport d'activité 2017 du délégataire de service public pour le parc de stationnement Estienne d'Orves à Marseille

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement

Par délibération DTUP 02/749/DSC du 16 décembre 2002 de la Ville de Marseille et FAG 13/356/CC du 20 décembre 2002 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, le parc de stationnement Estienne D'Orves a été transféré à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

La société Gagneraud Père et Fils, délégataire de ce parking souterrain depuis le 23 février 1987 pour une durée de trente ans a transféré le contrat de concession n° 87/042 à la Société par Actions Simplifiées Massilia Park par avenant n°5 du 9 octobre 2009.

Le 16 juin 2016, la Société dédiée QPark s'est substituée dans les droits et obligations, à la Société Massilia Park pour la gestion de ce contrat de concession.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION

■ Présentation du Rapport d'Activité 2017 du Déléataire de Service Public pour le parking Estienne d'Orves – DSP n° 87/042 Q Park

I. Compte rendu technique

Le parking Estienne d'Orves (654 places) a ouvert ses portes en 1989. Il était géré par la Société Massilia Park (Groupe Gagneraud) dans le cadre d'un contrat de concession de 30 ans, jusqu'au 18 juin 2017, date à laquelle la société a été rachetée par la Société QPark France.

Le parking Estienne d'Orves est situé en hyper centre-ville de Marseille. Il est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

L'intégralité de l'équipe d'exploitation qui travaille au sein de ce parking a été reprise par la Société QPark France. Celle-ci assure en permanence la gestion de ce parc, et est renforcée par du personnel intérimaire de la Société Trium Sud la nuit, les week-ends, et lors de manifestations de grande envergure.

Le site d'Estienne d'Orves est relié au centre d'appels permanent de Valence « Q-Park Control Room ». En outre, le parking Estienne d'Orves assure aussi la supervision de plusieurs parcs du groupe Q-Park, dont le parking Vallier.

Le parking présente un bon état d'entretien. Le délégataire a conduit des travaux en 2017 s'élevant à 46 k€ (logiciels, remplacement de câblage, centrale CO/NO, pompe de relevage).

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés n'ont pas évolué entre 2016 et 2017.

En 2017, les fréquentations horaires et abonnés ont augmenté respectivement de 6 % et de 5 %, en moyenne. La fréquentation horaire s'élève à 523 578 usagers annuels et la fréquentation abonnés à 224 abonnés par mois en moyenne.

De plus, le ticket moyen montre une progression de 3% qui s'élève désormais à 6,50€ TTC, témoignant de durées de stationnement plus longues.

Le délégataire pâtit du stationnement illicite sur la place située au-dessus du parking même si des opérations de verbalisation sont réalisées ponctuellement par la police.

2. Economie de la délégation

En 2017, le chiffre d'affaires est en hausse de 7,2% par rapport à 2016 et s'établit à 3 160 k€ HT. Les recettes horaires représentent la quasi-totalité du chiffre d'affaires (89 %) et augmentent de 7,2% par rapport à l'exercice précédent. Les recettes « abonnés » progressent de 6,9 %. Elles ne représentent que 8,5% du chiffre d'affaires.

Les charges d'exploitation sont en recul de 10,5 %. Le total des charges s'élève à 1 120,4 k€ HT.

Assise sur la fréquentation, la redevance versée à la collectivité en 2017 s'élève à 12 k€ HT, représentant moins de 1% du résultat net.

Le résultat 2017 avant impôt s'établit à 1 509 k€ HT et est en progression de 24,2 %.

3. Analyse financière :

La baisse de la valeur ajoutée engagée depuis 2014 a été stoppée pour laisser place à une hausse de près de 8% en 2016. Toutefois, cette valeur ajoutée n'augmente pas en 2017.

La baisse de 5,4% par an des charges de personnel internes sur la période 2008-2013, stoppée en 2014 puis repartie en 2015, est à nouveau infléchie en 2017 : -36,9%.

L'impact de ces évolutions sur la rentabilité économique mesurée par l'excédent brut d'exploitation (EBE) est particulièrement fort : + 20,2%.

Enregistrant une moyenne de près de 53% sur la période 2008-2016, le taux de marge brute défini par le ratio EBE / CA s'est encore amplifié en 2017 pour atteindre un record à hauteur de 65% du CA.

Avec un taux de marge nette exprimé par le ratio Résultat Net / CA de 31%, la rentabilité générale de l'entreprise délégataire reste particulièrement élevée.

III. Qualité du service

Dès son arrivée le délégataire QPark France a mis en place un service de réservation en ligne, QPark Résa. Cette application permet aux usagers d'obtenir des renseignements sur le parking tout en leur offrant la possibilité d'acheter des abonnements en ligne ou de réserver des places avant leur séjour.

Plusieurs types de paiements sont proposés à la clientèle notamment le paiement carte bancaire et GR en sortie afin de répondre aux exigences de la clientèle professionnelle.

En outre, le parking Estienne d'Orves propose divers partenariats avec des commerces du centre-ville ainsi qu'une station de lavage à sec.

Une enquête qualité a relevé la satisfaction des usagers à 6.8/10. La thématique la mieux notée est la « Signalétique et équipement » (le parc étant doté d'un système de guidage à la place). La thématique la moins bien notée est relative au « Traitement client ».

IV. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2017

Le parking Estienne d'Orves connaît cette année une hausse de sa fréquentation horaire cumulée par l'évolution positive du nombre d'abonnés.

Du point de vue de l'économie du contrat, la délégation de service public reste très forte sur ses fondamentaux d'exploitation, d'autant plus qu'elle génère, depuis 2013, un chiffre d'affaires annuel conséquent qui dépasse cette année les 3 millions d'euros.

La concession ne laisse apparaître aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la collectivité.

Il est enfin précisé que ce contrat s'achèvera en août 2018 et fera l'objet d'un affermage conduit par la Métropole dans le cadre d'une procédure de délégation de service public.

Vu

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- L'avenant n°1 du 22 juillet 1991 à la convention de concession n°87/042 passée entre la ville de Marseille et la Société Gagneraud Père et Fils relatif au financement du parking, à la révision de la grille tarifaire, au réexamen des conditions financières et jalonnement dynamique ;
- L'avenant n°2 du 25 janvier 1993 à la convention de concession n°87/042 passée entre la ville de Marseille et la Société Gagneraud Père et Fils relatif au calcul de la redevance due par le concessionnaire et à la révision de la grille tarifaire ;
- L'avenant n°3 du 27 octobre 1997 à la convention de concession n°87/042 passée entre la ville de Marseille et la Société Gagneraud Père et Fils relatif au fonctionnement du parking, à la tarification et à la révision du calcul de la redevance due par le concessionnaire ;
- L'avenant n°4 du 20 mars 2001 au contrat de concession n°87/042 passée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la Société Gagneraud Père et Fils relatif à la réalisation d'une trémie supplémentaire, l'évolution de la grille tarifaire, la prolongation conditionnée de la durée du contrat d'un an et demi ;
- L'avenant n°5 du 9 octobre 2009 au contrat de concession n°87/042 transférant le dit contrat de la Société Gagneraud Père et Fils à la Société par Actions Simplifiées Massilia Park ;
- La délibération du Conseil Communautaire DTM 010-1153/15/CC du 3 juillet 2015 approuvant l'avenant n°6 au contrat de concession l'exploitation du parking Estienne d'Orves à Marseille à la Société Massilia Park ;
- La délibération DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 concernant la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous forme d'affermage ou de concession.
- La délibération TRA 025 - 1400/16/CM du 15 décembre 2016 approuvant l'avenant n°7 concernant le transfert du contrat de concession n°87/042 du 23 février 1987 relatif à l'exploitation du parking Estienne d'Oves à Marseille au sein de la Société Q-Park France ;
- La délibération TRA 002-3829/18/CM du 18 Mai 2018 approuvant l'avenant n°8 concernant la prolongation du contrat de concession n°87/042 de six mois ;
- La synthèse concernant le rapport d'activité 2017 jointe en annexe ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel du délégataire concernant le parking Estienne d'Orves pour l'année 2017, a été remis par la Société QPark France

Délibère

Rapport d'activité

Marseille Estienne d'Orves



Auteur : **Yannick Julié / Christian Berthe**

Date : **28 mai 2018**

Table des matières

Préambule	3
1 Cadre général de la Délégation de Service Public.....	4
1.1 Caractéristiques principales du contrat.....	4
1.2 Faits marquants de l'exercice.....	5
1.3 Composition des équipes	6
1.3.1 Organigramme.....	6
1.3.2 Equipe d'exploitation.....	7
1.3.3 Organisation.....	8
1.3.4 Formation	9
2 Compte-rendu clients-services.....	10
2.1 Enquête de satisfaction.....	10
2.1.1 Satisfaction globale.....	10
2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique	13
2.1.3 Satisfaction sécurité	14
2.1.4 Satisfaction propreté	15
2.2 Communication & actions commerciales 2017	17
2.2.1 Q-Park France 2017 en bref.....	17
2.2.2 Campagnes promotionnelles.....	22
2.2.3 Marketing et communication locale.....	26
2.3 Services Q-Park.....	28
2.4 Gestion des réclamations	29
3 Compte-rendu technique	30
3.1 Equipements	30
3.2 Travaux & entretiens	31
3.3 Maintenance générale	32
3.4 Environnement – Hygiène – Sécurité.....	33
4 Compte-rendu financier.....	34
4.1 Politique tarifaire & évolution.....	34
4.1.1 Parc Estienne d'Orves	34
4.2 Fréquentation & recettes.....	35
4.2.1 Analyse globale	35
4.2.2 Analyse détaillée des recettes par parc	37
4.2.4 Amodiations.....	42
4.3 Compte de résultats	43
4.4 Programme d'investissement & dépenses de renouvellement	46
5 Annexes.....	47

Préambule

La SEE Gagneraud Père et Fils est titulaire du contrat de Concession N° 87/042 pour une durée de 30 ans à compter de février 1987 suite à une délibération du conseil Municipal du 23 Février 1987.

Principales dates marquantes de la Concession:

- Avenant N° 1 en date du 22/07/1991
 - o Augmentation du montant du financement du parking,
 - o Augmentation des tarifs Horaires.
- Avenant N° 2 en date du 25/01/1993:
 - o Augmentation des tarifs horaires
 - o Création d'une redevance.
- Convention de Substitution du contrat de Concession et ses Avenants:
 - o Délibération du conseil municipal du 28.10.1996 de SEE GPF à Gagneraud Père et Fils.
- Avenant N° 3 en date du 07/11/1997:
 - o Modification et modulation des tarifs (augmentation tarif nuit – baisse tarif jour).
- Avenant N° 4 en date du 21/03/2001:
 - o Construction par l'Entreprise Gagneraud suivant délibération d'une nouvelle trémie de sortie de véhicules Cours Jean Ballard,
 - o Modification Grille tarifaire
 - o Prolongation du contrat de DSP de 1,5 ans.
- Avenant N° 5 en date du 16/11/2009
 - o Transfert au profit de Massilia Park du contrat de Concession et de ses avenants.
 - o Massilia est une filiale à 100% du Groupe Gagneraud en charge de l'activité parking.
- Avenant N° 6 en date du 03/07/2015:
 - o Mise en application de la loi sur la consommation du 17 mars 2014 concernant la tarification par pas de quinze minutes.
- Avenant N° 7 en date du 23/02/2017:
 - o Suite au rachat de la société Massilia Park par Q Park France, Massilia Park fusionne avec Q Park France.



1 Cadre général de la Délégation de Service Public

1.1 Caractéristiques principales du contrat

Nb de parcs gérés: 1

Durée du contrat: 30 ans

Caractéristiques du parking : le parking Estienne d'Orves d'une capacité de 653 places comprend 5 niveaux de stationnement desservis par trois cages d'escaliers munis d'ascenseurs.

Dans chaque cage d'escalier, des caisses automatiques sont positionnées.

Le parking est en libre accès permanent, aucun contrôle d'accès n'est positionné au droit des espaces piétons.

Parking Estienne d'Orves

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/ Mixte	Date de mise en service
Estienne d'orves	E	653	5	Mixte	1987

(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Estienne d'Orves	24h/24	7j/7	Cours Estienne d'Orves 13001 Marseille

Le parking Estienne d'Orves est ouvert 24h/24 et 7j/7 avec une présence permanente du personnel d'exploitation, et une prestation de sécurité et gardiennage sur le site en fonction des périodes d'affluence du public.

1.2 Faits marquants de l'exercice

L'année 2017 a principalement été marquée par la hausse de la fréquentation suite à la finalisation des travaux de rénovation du Vieux port, qui se sont terminés au cours du dernier semestre 2016 et à la mise en places de nouveaux process de travail, ce qui a permis de développer notre fréquentation.

En Juin 2017, la société d'investissement «KKR» est devenue le principal actionnaire du Groupe Q-Park suite au bon aboutissement de l'accord de rachat intervenu entre KKR et Q-Park NV (cf annexe la presse en parle).

Nous avons dans le cadre du rachat réalisé certains travaux pour le parking Estienne d'orves, comme la reprise en profondeur du nettoyage des alucobons, les reprises et remplacements des portes palières, ainsi que le renforcement de l'éclairage au niveau -1 en doublant le nombre de néons sur ce niveau. Dans la partie accueil, nous avons crée une cuisine.

1.3 Composition des équipes

1.3.1 Organigramme



1.3.2 Equipe d'exploitation

L'équipe d'exploitation dépend de la Direction d'Exploitation sous la responsabilité de Mr Delepouille Rémy.

Le site est géré par l'équipe d'exploitation dont vous trouverez le détail ci-dessous :



1.3.3 Organisation

Le parking Estienne d'Orves sous la responsabilité de Mr Berthe est ouvert et accessible 24h/24 et 7j/7 aux clients horaires et abonnés.

L'équipe d'exploitation assure une présence permanente sur site assurant l'accueil du public, l'entretien du matériel et du parking.

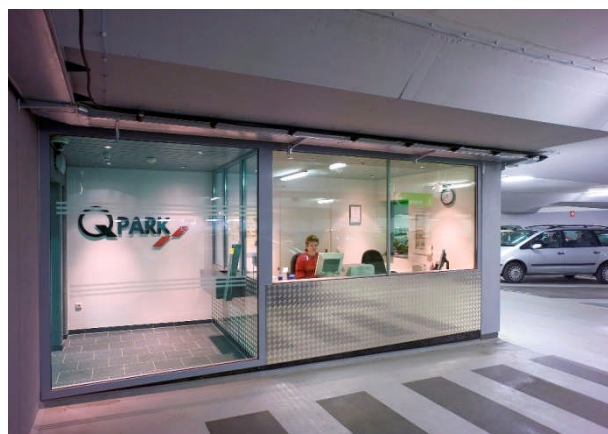
En complément de l'équipe, une société de sécurité Boss Sécurité assure des présences quotidiennes les fins de journée, et la nuit avec un renfort plus important sur les périodes de week end et de fêtes afin de pallier à tout acte d'insécurité.

Le site d'Estienne d'Orves est relié au centre du QCR de Valence qui assure la supervision des alarmes et la gestion des appels clients au niveau des équipements de péage.

1.3.4 Formation

Plusieurs formations ont été réalisées en 2017, notamment dans le domaine de la sécurité :

Formations dispensées	Nbre d'heures	Mois	Collaborateur Q-Park
SSIAP 1	78h	Mars 2017	Mr RAMDANI Jamal
SSIAP 1	78h	Mars 2017	Mr MAATOUG Mohamed
SSIAP 1	78h	Juin 2017	Mr BERTHE Christian
Relations Clients et gestion des situations difficiles	14h	Septembre 2017	Mr SAHLI Mouloud
Methodes de Nettoyage	14h	Septembre 2017	Mr SAHLI Mouloud
Methodes de Nettoyage	14h	Septembre 2017	Mr CAREN Johann
Methodes de Nettoyage	14h	Septembre 2017	Mr RAHALI YAHYA
CRT	3h	Octobre 2017	Mr MAATOUG Mohamed
CRT	3h	Octobre 2017	Mr BERTHE Christian
Pratique du SSIAP 1	17h	Novembre 2017	Mr BERTHE Christian

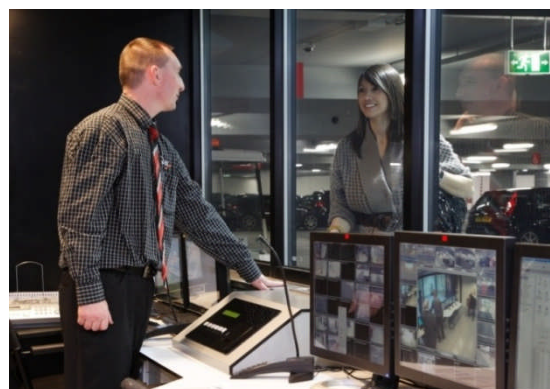


2 Compte-rendu clients-services

2.1 Enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés et horaires répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieure, équipements, sécurité, contacts clients.

Enquête satisfaction	Caractéristiques
Période de l'enquête de satisfaction	Octobre 2017 – Décembre 2017
Nombre de clients interrogés (horaires+abonnés)	23



2.1.1 Satisfaction globale

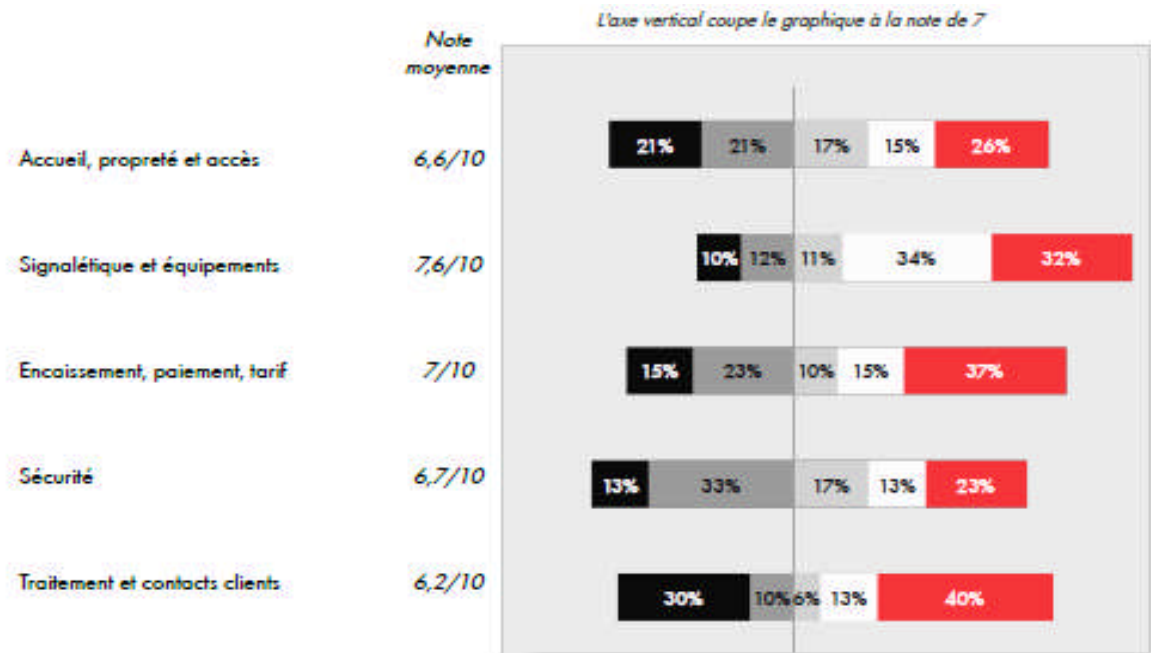
Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants ; En effet, les clients attribuent une note de satisfaction globale moyenne de 6.9/10.

Ils sont 31% à avoir donné une note supérieure ou égale à 8.

33% des clients abonnés donnent une note supérieure ou égale à 8.



Détail de la note de satisfaction globale par thèmes

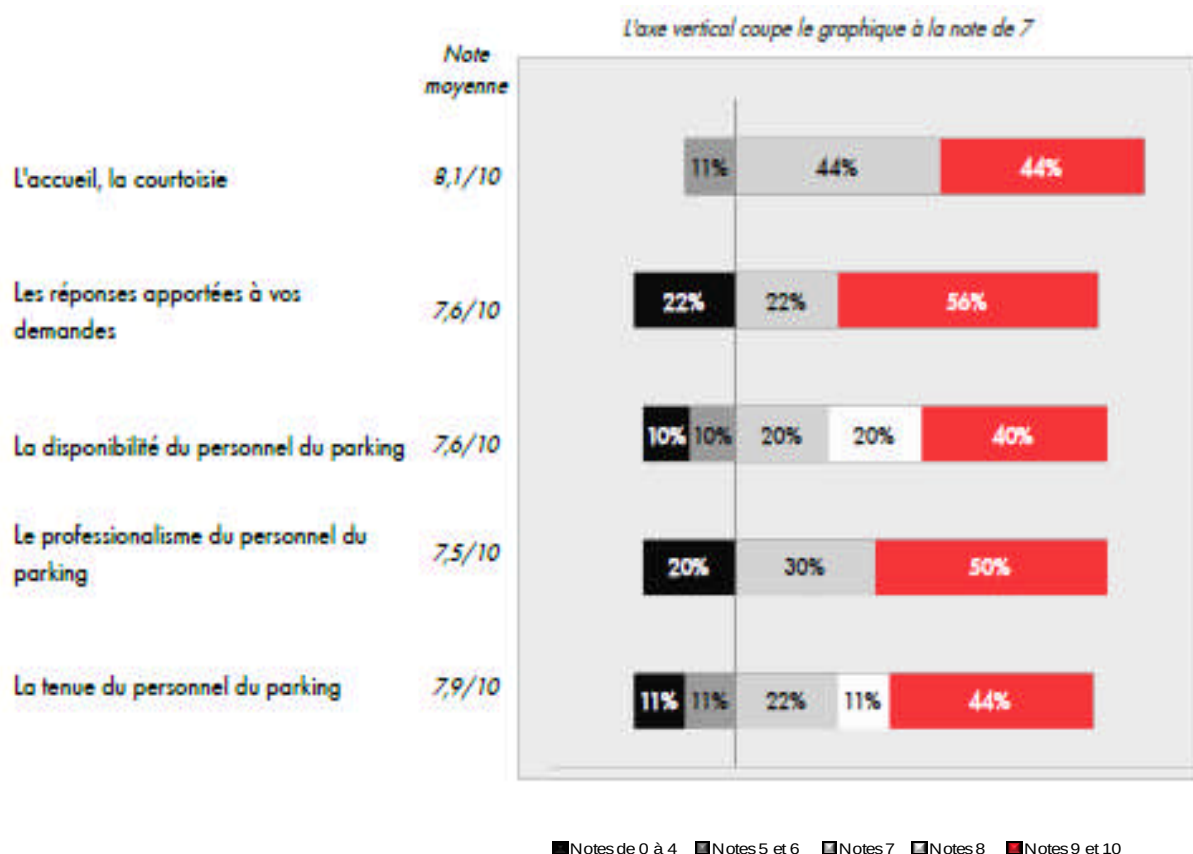


Les clients sont globalement satisfaits de l'entretien et de la sécurité du Parking Estienne d'Orves.

■ Notes de 0 à 4 ■ Notes 5 et 6 ■ Notes 7 ■ Notes 8 ■ Notes 9 et 10

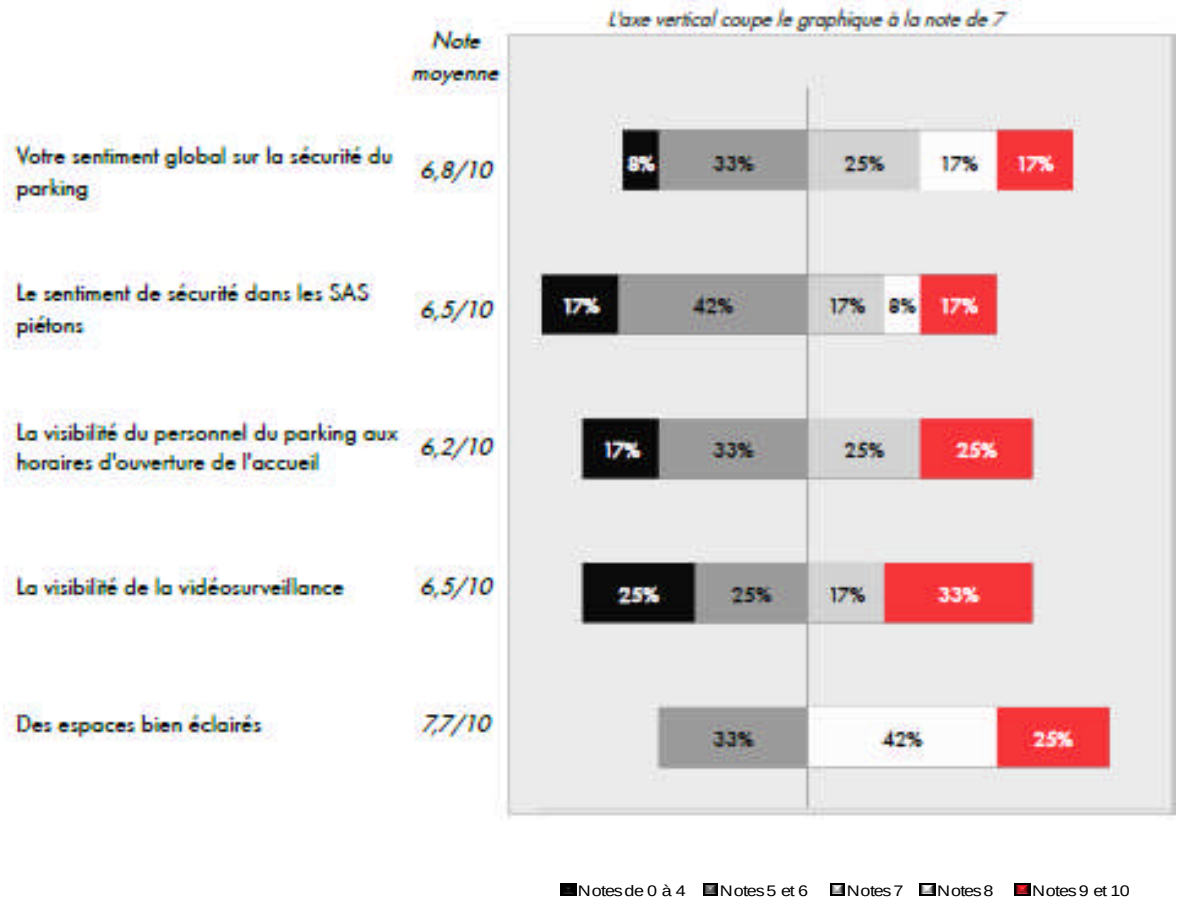
2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique

I Personnel du parking



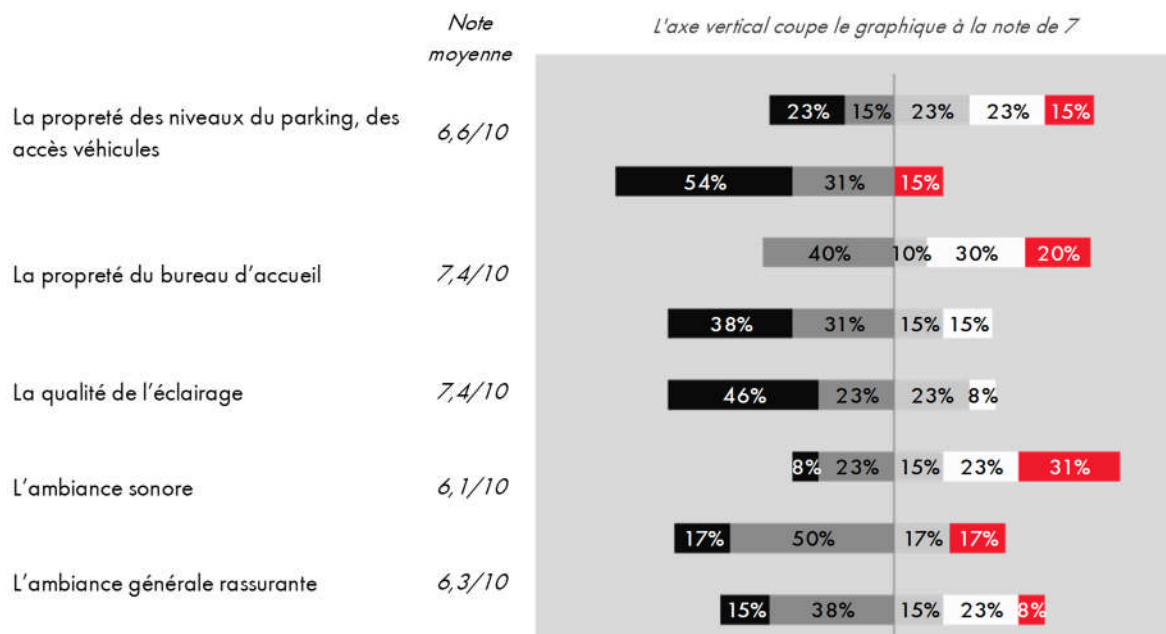
Concernant ce thème, les clients sont satisfaits de l'accueil de notre personnel d'exploitation ainsi que de la qualité de la prestation.

2.1.3 Satisfaction sécurité



Sur le thème de la sécurité, nos clients se sentent en sécurité dans nos parkings et apprécient l'éclairage du site qui a été renforcée courant 2017 au niveau -1.

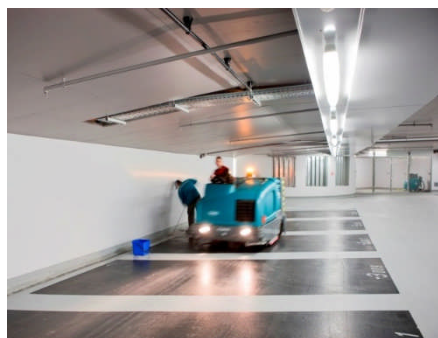
2.1.4 Satisfaction propreté



Concernant le thème de la propreté, un des points importants de notre activité, nos clients sont satisfaits des prestations que nous effectuons quotidiennement.

Un point d'attention est à apporter au niveau des cages d'escaliers qui sont à l'air libre sans contrôle d'accès ce qui en complique l'entretien quotidien.

■ Notes de 0 à 4 ■ Notes 5 et 6 ■ Notes 7 ■ Notes 8 ■ Notes 9 et 10



Conclusion

Le niveau satisfaction global du parking Estienne d'Orves est satisfaisant.

89% des personnes interrogées recommandent leur parking.



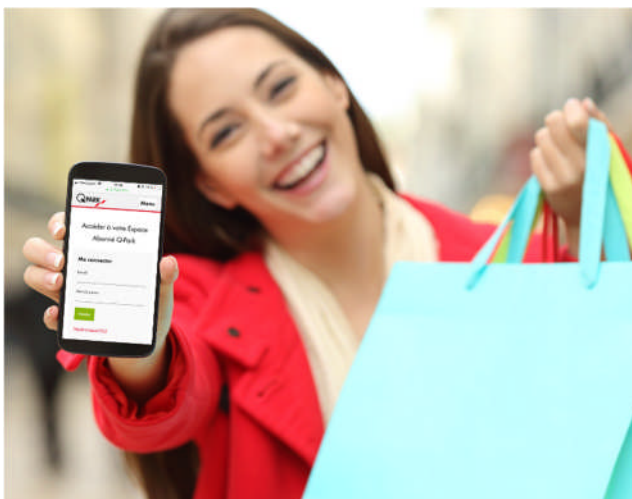
2.2 Communication & actions commerciales 2017

2.2.1 Q-Park France 2017 en bref

I Nouveautés digitales

Lancement du projet « Parking Partenaire » le 31 juillet 2017 sur le parking parisien Saint Placide. Application développée par Netceler, « Parking Partenaire » se greffe sur le site de Q-Park Résa, et permet au client d'accéder au parking par lecture de sa plaque d'immatriculation et non plus par QR Code.

Le fonctionnement est simple : le client réserve sa place de stationnement sur Q-Park Résa (en Onepass ou en Multipass comme sur n'importe quel autre parking), et le jour de la réservation venu, il n'a plus qu'à avancer en borne d'entrée afin que sa plaque soit lue et que la barrière lui soit ouverte, idem en sortie (plus besoin d'ouvrir sa fenêtre). L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode. S'il y a des dépassements avant ou après la réservation, ceux-ci sont prélevés directement sur la CB utilisée au moment du paiement de la réservation.



Lancement de l'Espace Abonné Q-Park le 4 décembre 2017. Ce site permet à nos abonnés de créer leur Espace Personnel avec un login (adresse e-mail) et un mot de passe.

Une fois connectés, ils peuvent :

- | Avoir accès au détail de leur contrat,
- | Visualiser et télécharger leurs factures,
- | Payer par carte bancaire,
- | Accéder à leurs données personnelles,
- | Gérer leurs identifiants.

D'autres améliorations ont été apportées au site Q-Park Résa, comme l'optimisation du site mobile, et la possibilité de s'inscrire en liste d'attente pour la souscription d'un abonnement.

I Acquisition des parkings de Chambéry



Au terme d'une consultation de délégation de service public, la société Q-Park a remporté l'appel d'offre mis en place dans le cadre du projet « Territoire mobile » de la ville de Chambéry. Le contrat de DSP porte sur un projet global intégrant la construction de 2 nouveaux parkings, l'exploitation de 5 parkings de surface et la réhabilitation de 5 parkings souterrains existants. Le contrat a débuté le 1^{er} septembre 2017 pour une durée de 30 ans.

Q-Park assurera la construction de 2 nouveaux parkings :

- I Le parking Ravet : cet ouvrage emblématique, situé dans l'axe historique de la ville et en entrée de ville, comprendra une centrale photovoltaïque sur sa toiture, qui couvrira 1/3 des besoins électriques du parking. Un belvédère panoramique prendra place sur cette dernière et un escalier monumental, réalisé par l'artiste Krijn de Koning, sera intégré à sa façade. Ce parc ouvrira en janvier 2019 et proposera près de 500 places, réparties sur 7 niveaux.
- I Le parking Cassine : conçu pour favoriser l'insertion urbaine, ce parking fera la liaison entre trois quartiers : Cassine, Faubourg Reclus et le pôle d'échange multimodal (dit PEM). Pour une excellente intégration dans le paysage urbain, Q-Park a choisi de végétaliser la façade et la toiture tout en implantant des éoliennes sur cette dernière. Il sera livré en octobre 2020 et proposera près de 500 places sur 4 niveaux.

Par ailleurs, Q-Park assure l'exploitation de 5 parkings de surface, dont les accès permettent d'améliorer la mobilité urbaine et minimiser les flux vers le centre-ville. 3 d'entre eux ont été créés : Barbot (150 places), Manège (30 places), Verdun (136 places). Les deux autres existaient déjà et ont été repris en gestion : Europe (150 places) et Roissard (149 places).

Enfin, Q-Park réhabilitera 5 parkings souterrains existants : Château (644 places), Falaise (495 places), Ducs (112 places), Hôtel de ville (244 places) et Curial (243 places). Les travaux de rénovation des parkings porteront de façon générale sur l'amélioration du confort et de la sécurité des automobilistes comme des piétons.

« Ce projet de ville nous passionne, il nous permet de mettre en avant notre créativité, notre savoir-faire technique, notre expertise de gestionnaire moderne du stationnement et notre volonté de créer de véritables synergies entre parkings et commerçants du centre-ville. Ce contrat témoigne de la confiance que la ville de Chambéry nous a accordée, et nous aurons à coeur de l'accompagner dans ses développements futurs ainsi que dans la dynamique urbaine du centre-ville et l'évolution de son image qu'elle souhaite développer. Le travail approfondi de nos équipes auprès des acteurs locaux de Chambéry, notre offre de service innovante et technologique et notre proposition financière pertinente nous ont permis d'émerger parmi nos concurrents » déclare Michèle Salvadoretti, Directeur Général Q-Park France.

| Début des travaux sur les parkings Toulonnais



En novembre 2017 les travaux ont débuté dans les parkings Colibri et Lafayette pour une durée de deux ans. Les travaux se poursuivent en 2018 sur les 8 autres parkings, et jusqu'à fin 2019.

Ce vaste programme de rénovation porte sur :

- | L'amélioration de la circulation / la mise aux normes techniques et PMR
- | Un meilleur éclairage / la sécurisation des sites / la mise en place de nouveaux services
- | L'intervention esthétique et artistique de Marin Kasimir

De nombreuses actions commerciales ont été mises en place tout au long de l'année 2017 :

- | e-validation des tickets de parking chez Carrefour
- | Partenariat privilégié avec le RCT – acteur majeur du Top 14
- | Connection des 10 parkings au site de vente en ligne Q-Park Résa
- | Nombreux partenariats locaux : Opéra, Théâtre, associations de commerçants.

I Ouvertures de nouveaux parkings dans toute la France



À Lyon, le parking Perrache Carnot a ouvert ses portes le 2 janvier 2017, dans le cadre d'un contrat de DSP d'une durée de 8 ans. Anciennement connu sous le nom de Parking des Messageries, situé au sud de la Gare SNCF et au Nord du secteur de la Confluence (Lyon 2ème), le parking Perrache Carnot dispose de 83 places. Q-Park renforce

ainsi sa présence dans le quartier de Perrache Confluence, où l'entreprise gère déjà le parking Gare Perrache La Confluence depuis 2010.

À Nice, le parking Gare du Sud a ouvert partiellement fin mars, et en totalité en juillet. Il s'agit d'un parking en pleine propriété situé au nord de la ville, dans un secteur en évolution avec commerces, halle alimentaire, restaurants, cinémas... en cours de construction. Le parking compte 500 places sur 4 niveaux souterrains.

À Bourgoin-Jallieu, en banlieue lyonnaise, le parking La Folatière a été repris en exploitation le 15 juillet 2017. C'est un parc de stationnement de 850 places lié à une opération immobilière incluant commerces, logements, bureaux... 472 places sont publiques, et 400 places sont en zones privées.

Enfin, en région parisienne, deux parkings ont ouvert leurs portes en 2017 : le parking Loggia du Marché à Montigny-les-Bretonneux en janvier, et le parking Aragon à Colombes en juillet.

I En voirie, mise en place de la dépenalisation du stationnement



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la dépenalisation du stationnement est entrée en vigueur. **Cette mesure donne la possibilité aux villes de confier à un opérateur privé le contrôle du stationnement.**

Q-Park a adopté une approche prudente sur les premiers appels d'offres en France dédiés au sujet. Toute une organisation interne a été mise en place, avec une volonté affirmée d'apprendre ce nouveau métier, incontournable pour les opérateurs de stationnement.

Aujourd'hui, Q-Park gère la dépenalisation sur les voiries de Marchezais Broué et Cahors, où les agents recrutés ont bénéficié d'une formation spécialisée sur la gestion des conflits.



2.2.2 Campagnes promotionnelles

Le client est au cœur des priorités de Q-Park. En 2017, des actions promotionnelles ont été menées en direction de nos clients abonnés, pour les conquérir ou pour les fidéliser.

| Recrutement de nouveaux abonnés particuliers : campagne nationale « 3 mois d'abonnement à -50% »

La campagne a eu lieu du 1^{er} avril au 31 mai, et a concerné 25 villes et 32 parkings.

L'opération a été renouvelée sur certains parkings d'Île-de-France (à Paris et à Sèvres) en fin d'année 2017, offrant cette fois-ci -50% sur l'abonnement 7x24 pendant 6 mois.

2.2.3 Les partenariats nationaux

| Europcar

Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.



Le partenariat a pour objectif concret de :

- | Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des points de vente dans les parkings Q-Park.
- | Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQo et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- | Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

| BMW

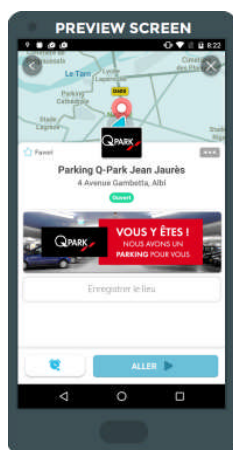
Q-Park propose une remise exclusive aux clients BMW appartenant au programme de fidélité « BMW et vous » : 30% de réduction sur une réservation de place de parking en ligne sur Q-Park Résa.

BMW offre la possibilité aux clients Q-Park de réserver un essai de véhicule, gratuitement, via une page web dédiée sur son site internet.

Bel échange de visibilité digitale entre Q-Park et BMW (site internet, emailing...).



| Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde.

Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

I Inpost



Q-Park équipe progressivement certains de ses parkings de relais colis nouvelle génération en partenariat avec Inpost. Déjà implanté à Paris, Saint-Denis, Meaux et Evreux, ce service permet de passer des commandes en ligne et de recevoir des livraisons un Abricolis, n'importe où, 7j/7 et 24h/24. Les Abricolis sont un système de « Click and Collect » qui fonctionnent comme des guichets automatiques classiques. Pensée pour rendre la vie des utilisateurs plus facile, cette solution permet d'optimiser le temps dédié au stationnement : il est désormais possible de garer sa voiture et de récupérer sa commande en un seul et même lieu.

« Nous sommes ravis de nous associer avec InPost et d'accueillir dans nos parkings les Abricolis qui nous permettent d'améliorer encore davantage la qualité de notre offre services et d'être au plus près des attentes actuelles des utilisateurs », se réjouit Michèle Salvadoretti, Directeur général de Q-Park France.

2.2.4 Marketing et communication locale

| Dépliants tarifaires par ville



| Affiche et Flyer



| Panneaux de barrière



| Mise en place ou suivi de partenariats existants

Partenaires	Adresse	Nature de l'offre
Agnès B, Détail Car		1 h de stationnement offert par le partenaire. Remise d'un ticket par le commerçant
Centre de Nettoyage à sec de véhicule		Location six emplacements à la société Détail Car.
Association Marquage	98 Boulevard Boisson 13004 Marseille	Tarif préférentiel pour la clientèle Vente de forfait carte à décompte
Institut Supérieur d'Intelligence Sociale	Aix en provence	Tarif préférentiel pour la clientèle Vente de chèque Parcs
Hard Rock Café	Marseille La Valentine	Tarif préférentiel pour la clientèle lors des soirées privées

2.3 Services Q-Park



- Démarreur de véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Journaux gratuits à disposition,
- Parking sous vidéo surveillance,
- Station de lavage située au Niveau -2 (côté Ballard) exploitée par la société Détail Car

Au bureau d'accueil, une information personnalisée est délivrée par notre Personnel à notre clientèle.

Un Service téléphonique est à l'écoute également de nos clients au 0810 077 275.

Par affichage permanent dans le Parc et ses accès.

Sur notre Site: www.q-park.fr

Le pack Services est un ensemble de Services + proposé à notre clientèle: Mise à disposition d'un kit démarrage batterie et présence permanente d'un défibrillateur dans nos parcs.

2.4 Gestion des réclamations

- | Le personnel du parc est à l'écoute face aux réclamations des clients et les aide de façon appropriée en traitant directement leur demande.
- | Un cahier de doléances ou réclamation est à la disposition de tous les clients dans le local d'exploitation.
- | Sous le contrôle du Responsable d'exploitation, nous apportons une attention toute particulière aux remarques inscrites et ne manquons pas de les traiter et de rappeler le client.

En complément des demandes traitées localement, le Service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- | Par téléphone: 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier: Q-Park France - Service Clients – 1 rue Jacques Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email: service.clients@q-park.fr
- | Via les sites www.q-park.fr et www.q-park-resa.fr

A tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



3 Compte-rendu technique

3.1 Equipements

Le matériel de péage est de marque Xerox ACS pour le parking Estienne d'Orves.

Nous disposons de deux chenaux d'entrée, deux chenaux de sortie ainsi que six caisses automatiques centralisées au niveau -1 dans les trois cages d'escaliers du parking.

Nous proposons le paiement CB et carte GR en bornes de sortie et en caisse automatique pour répondre au mieux aux exigences d'une clientèle de professionnels.

L'ensemble des équipements de péage est remonté au niveau de notre QCR de Valence qui peut prendre la main si besoin pour aider et accompagner les clients.

3.2 Travaux & entretiens

Le parking a été conçu dans un esprit de confort, de modernité et de sécurité maximum pour les usagers. Chaque niveau est équipé d'un système de désenfumage, ainsi que de détecteurs incendie.

La qualité de l'air est analysée en permanence par une centrale de marque « DRAEGER » recherchant les gaz nocifs Co et No et asservissant si besoin la ventilation afin de garantir la qualité de l'air pour nos clients.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs (espaces piétons) conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du parking via des hauts parleurs positionnés à chaque étage.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires inscrites dans leur fiche de poste, et complétant les interventions de nos prestataires dans le cadre de marché cadre au niveau des équipements de sécurité du parking.

Les points de vérifications sont les suivants :

- Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- Remplacement des tubes lumineux hors service
- Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

3.3 Maintenance générale

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires

Lots	Sociétés
Ascenseur	SGA / Socotec (Organisme de contrôle)
Portes coupe feux	Scomap
Contrôle d'accès	Conduent
Extincteurs/ Colonne sèche	RSI
Electricité – climatisation - éclairage	SNEF
Contrôle et verifications des installations électriques	SNEF/ Socotec (organisme de contrôle)
CO/CN Contrôle de gaz	Draeger
Système de Sécurité Incendie	Chubb
Groupe Electrogène	Diesel electric / SNEF
Pompes de Relevages	SNEF
IV Park surveillance déportée	NETCELER
Guidage à la place	IMA



3.4 Environnement – Hygiène – Sécurité

L'entretien des parkings est réalisé par le personnel d'exploitation du parc.

Un planning de nettoyage et d'entretien est affiché au local d'accueil du parking, l'entretien du parking se faisant principalement la nuit.

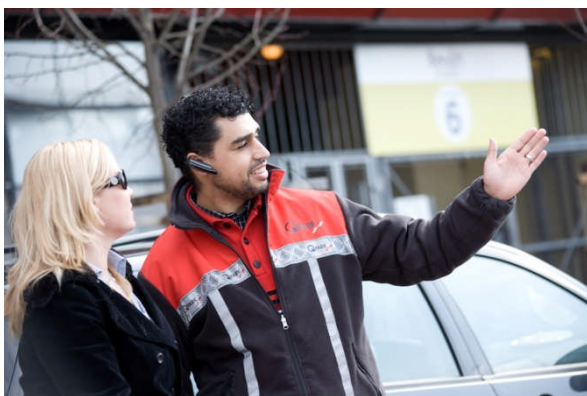
Chaque agent en poste, effectue les tâches demandées lors de sa vacation.

Ce roulement permet de maintenir les parkings propres, et bien entretenus (la maintenance quotidienne est ainsi faite au fil de l'eau).

Plusieurs rondes sécurités sont effectuées, pour le contrôle des éclairages des parkings ainsi que les éclairages de sécurité, (changement des ampoules hors services), le contrôle des pompes de relevage, des extincteurs et des bacs à sable.

Un contrôle de la centrale incendie, de la centrale CO est effectué à chaque prise de service d'un agent et notifié sur la main courante.

En complément de cette organisation, la société Boss Sécurité assure le gardiennage et la sécurité du site, avec des agents qui réalisent des rondes fréquentes dans le parking, et qui assure une présence, en fin de journée et la nuit toute la semaine.



4 Compte-rendu financier

4.1 Politique tarifaire & évolution

4.1.1 Parc Estienne d'Orves

Mise en place de la tarification suivante au 1^{er} juillet 2016, le détail de la grille complète est présenté en annexe.

| Tarifs horaires & abonnés

Tarifs horaires	Prix
1 heure	2,60 €
2 heures	5,20 €
3 heures	7,80 €
24 heures	12,50 €
Ticket perdu	12,50 €

Tarifs abonnés	Prix
7x24 Mensuel	170 €
7x24 Mensuel Moto	70 €

| Moyens de paiement

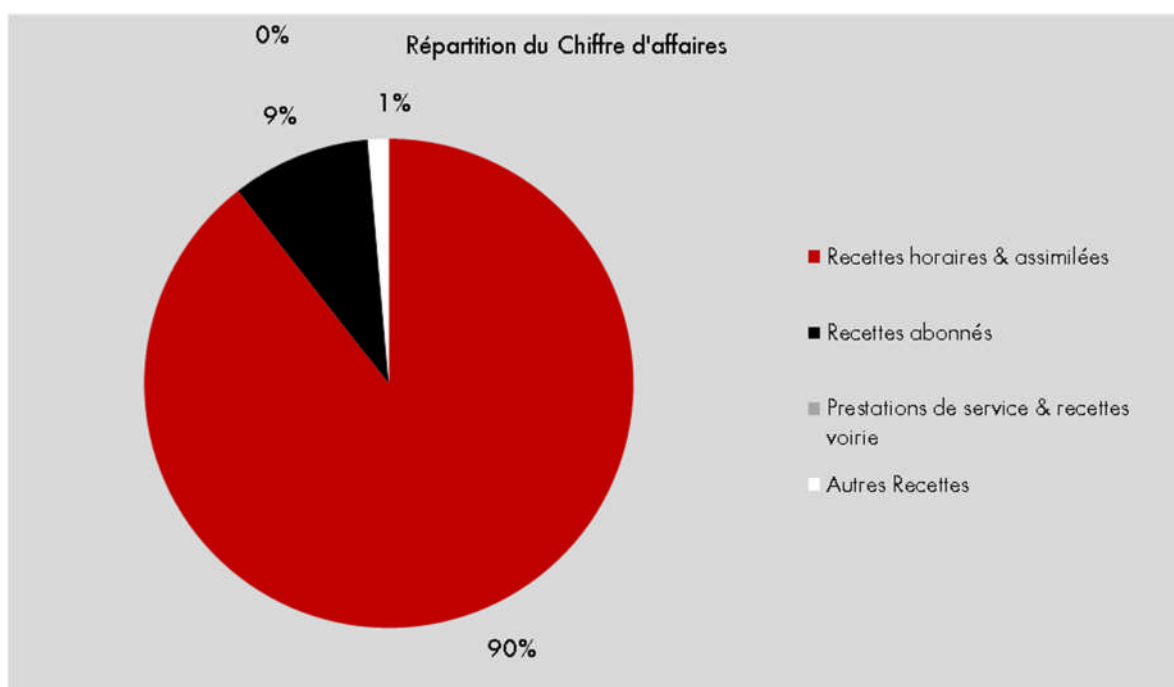


4.2 Fréquentation & recettes

4.2.1 Analyse globale

■ Répartition du chiffre d'affaires

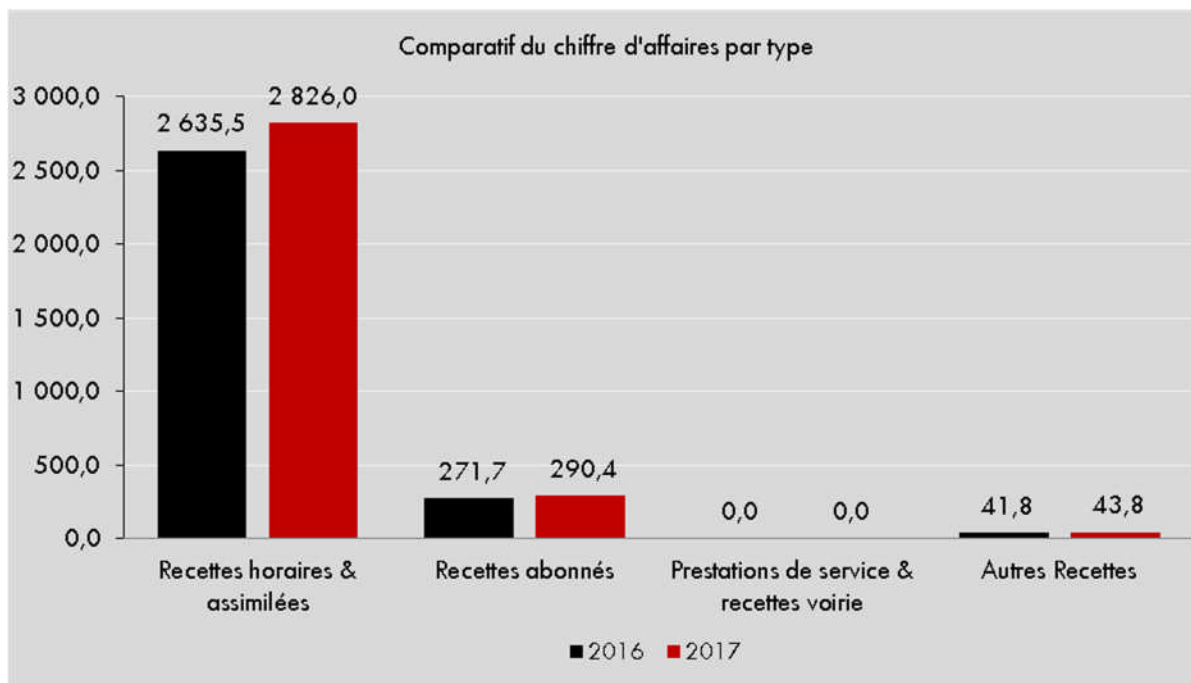
Décomposition du chiffre d'affaires HT en K€	2016	2017
Recettes horaires & assimilées	2 635,5	2 826,0
Recettes abonnés	271,7	290,4
Prestations de service & recettes voirie	0,0	0,0
Autres Recettes	41,8	43,8
Total Chiffre d'affaires	2 949,0	3 160,2



Le chiffre d'affaire 2017 s'élève à 3160K€ en hausse par rapport à l'année précédente.

Nous avons redéveloppé l'activité abonné qui avait été bloqué par le précédent exploitant. Ces nouveaux ne nuisent pas à notre activité et vient compléter notre occupation la journée. La mise en place de Q-Park Resa qui permet la prise d'abonnements en ligne est plébiscité par nos clients. En 2017, 40 abonnements ont été pris en ligne sur ce par cet plus de 400 sur l'ensemble de nos sites marseillais. La fin des travaux de rénovation du Vieux Port couplé à la reprsie en main des équipes par Q-Park nous ont permis de faire repaortir à la hausse la fréquentation du Parking Estienne d'Orves.

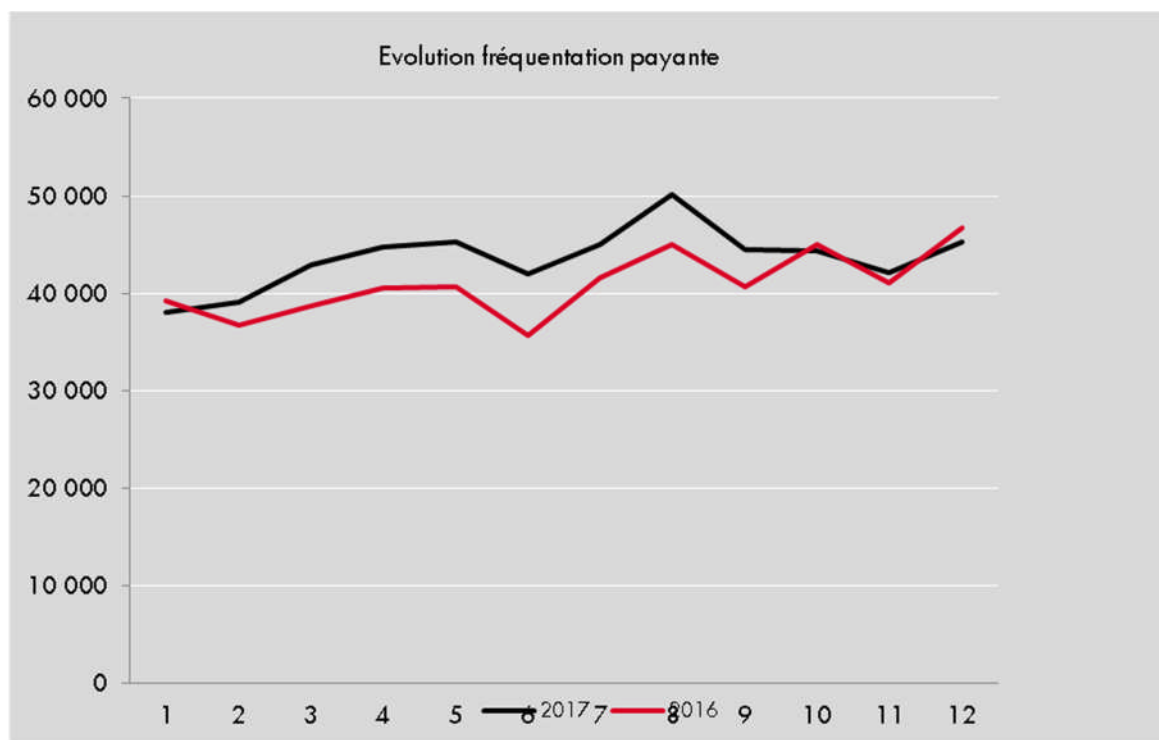
Evolution du chiffre d'affaire



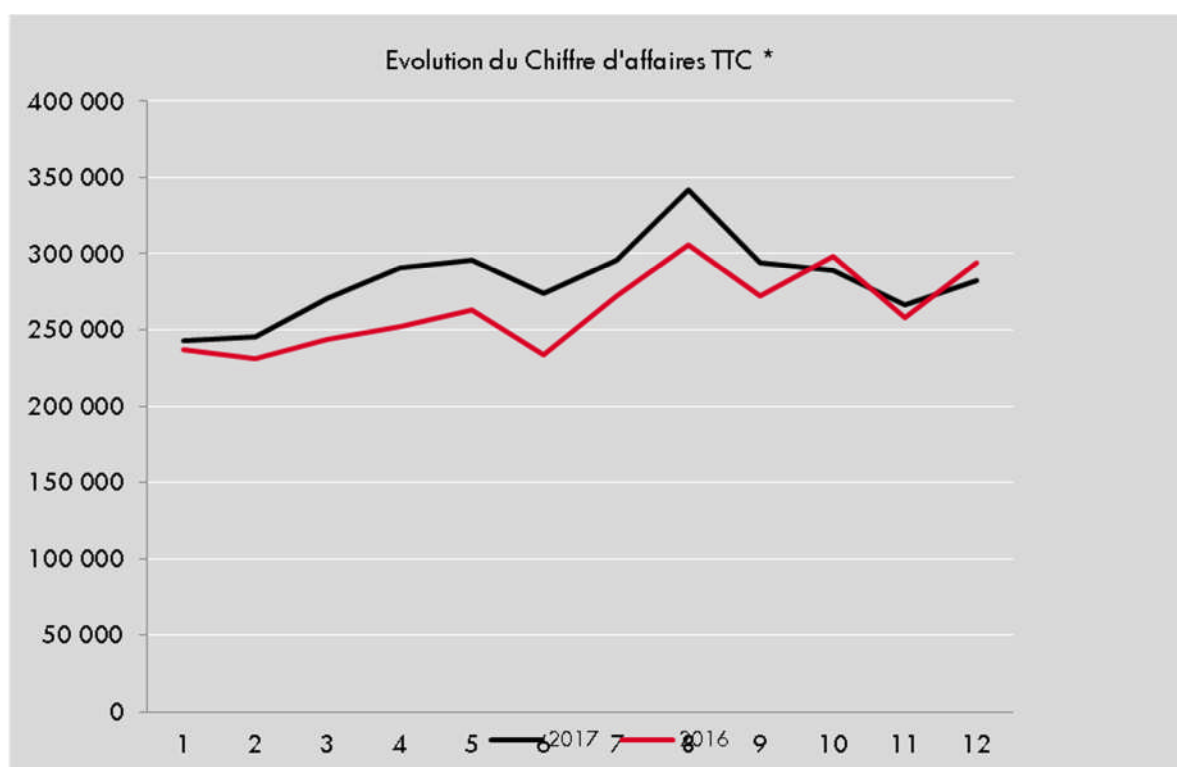
4.2.2 Analyse détaillée des recettes par parc

I Recettes horaires Parc Estienne d'Orves

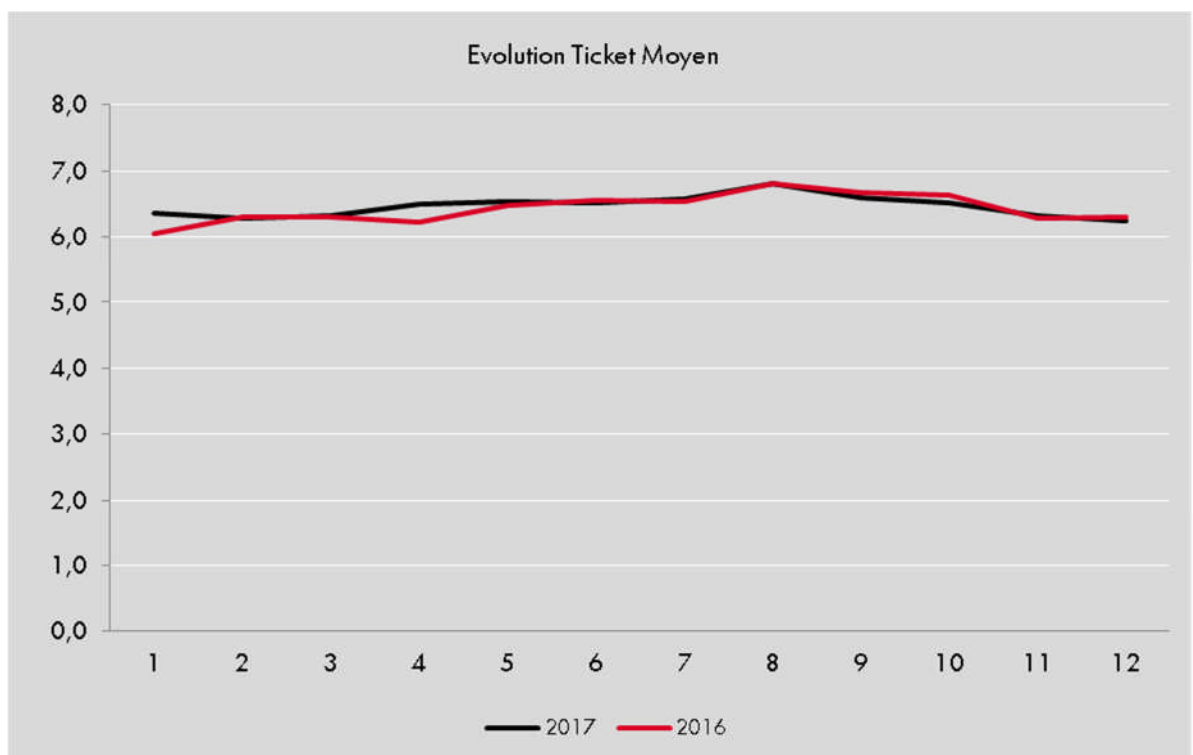
Fréquentation	2016	2017	Evolution
Janvier	39 204	38 082	-1 122
Février	36 660	39 111	2 451
Mars	38 666	42 877	4 211
Avril	40 481	44 682	4 201
Mai	40 696	45 316	4 620
Juin	35 684	42 034	6 350
Juillet	41 611	45 024	3 413
Août	44 965	50 128	5 163
Septembre	40 704	44 503	3 799
Octobre	44 966	44 388	-578
Novembre	41 031	42 162	1 131
Décembre	46 657	45 271	-1 386
Total	491 325	523 578	32 253



Chiffre d'affaires horaires * TTC en €	2016	2017	Evolution
Janvier	237 327	242 532	5 206
Février	230 812	245 777	14 965
Mars	243 793	270 675	26 882
Avril	252 213	290 660	38 446
Mai	263 292	296 090	32 798
Juin	233 797	273 556	39 759
Juillet	272 188	295 724	23 535
Août	305 716	341 733	36 017
Septembre	271 961	293 870	21 908
Octobre	298 602	289 442	-9 160
Novembre	257 890	266 617	8 728
Décembre	293 933	282 621	-11 312
Total	3 161 524	3 389 295	227 772



Ticket moyen TTC en €	2016	2017	Evolution
Janvier	6,1	6,4	5%
Février	6,3	6,3	0%
Mars	6,3	6,3	0%
Avril	6,2	6,5	4%
Mai	6,5	6,5	1%
Juin	6,6	6,5	-1%
Juillet	6,5	6,6	0%
Août	6,8	6,8	0%
Septembre	6,7	6,6	-1%
Octobre	6,6	6,5	-2%
Novembre	6,3	6,3	1%
Décembre	6,3	6,2	-1%
Total	6,4	6,5	1%



	2016	2017	Evolution
Fréquentation	491 325,0	523 578,0	7%
Ticket moyen TTC en €	6,4	6,5	1%
Chiffre d'affaires horaires * TTC en €	3 161 523,6	3 389 295,5	7%
Chiffre d'affaires assimilés * TTC en €	1 036,3	1 928,0	86%
Total CA horaires et assimilés	3 162 559,9	3 391 223,5	7%

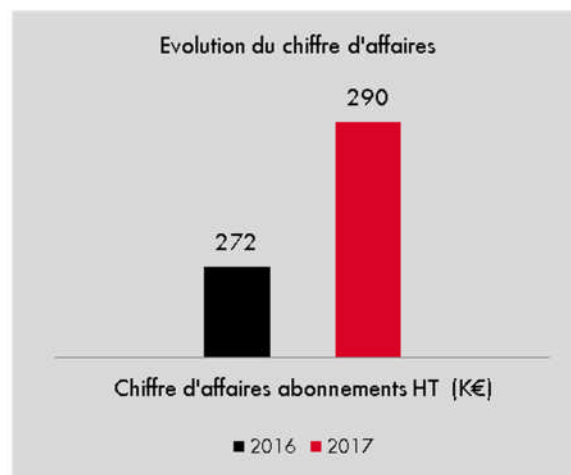
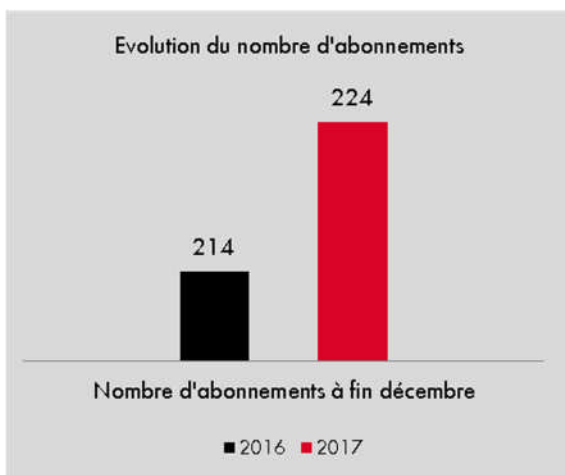
En 2017, la fréquentation horaire est en hausse de 7% par rapport à 2016 hormis pour les mois de d'Octobre et Décembre 2017 où nous constatons une baisse par rapport à l'année précédente.

La fin des travaux de rénovation du vieux port durant le dernier semestre 2016 et la mise en place de nouveaux process nous permet de constater une reprise forte de la fréquentation payante.

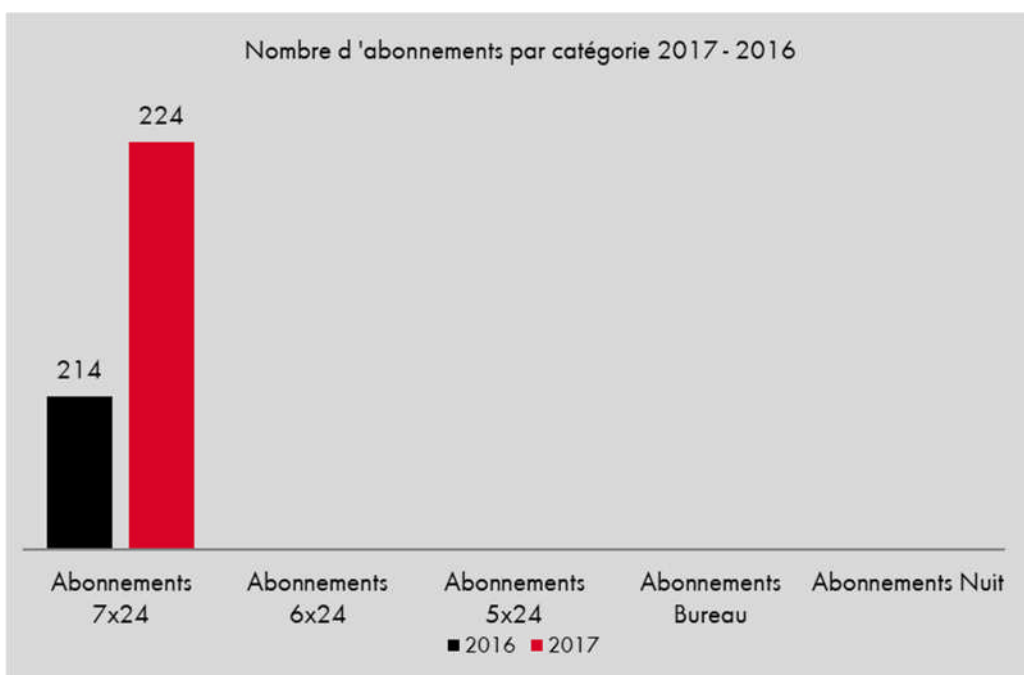
Au final, le chiffre d'affaire est en hausse de 7% soit 229K€ de plus que l'année précédente avec un ticket moyen en progression de 1% soit un peu moins de 2h30 de stationnement.

Recettes abonnés Parc Estienne d'Orves

	2016	2017	Evolution
Nombre d'abonnements à fin décembre	214	224	5%
Chiffre d'affaires abonnements HT (K€)	272	290	7%



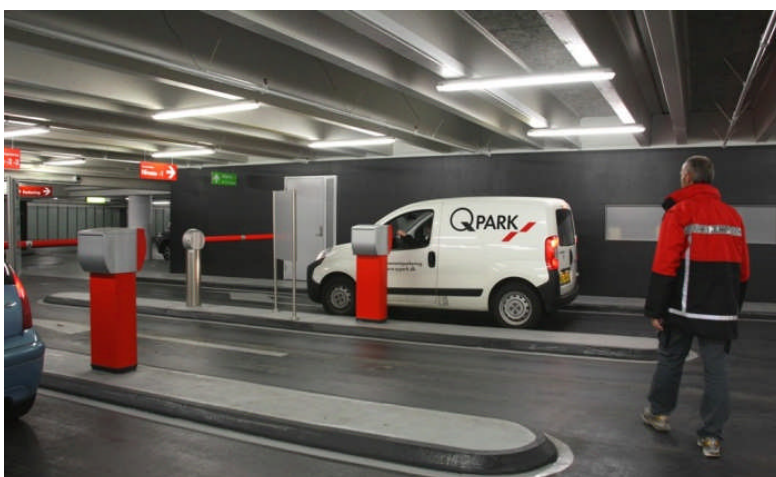
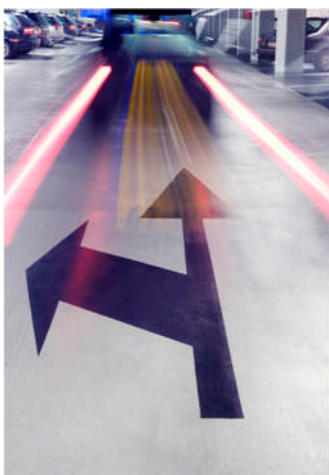
Nombre d'abonnements par catégorie	2016	2017	Ecart n-1
Abonnements 7x24	214	224	5%



La prise d'abonnements en ligne a favorisé l'évolution du chiffre d'affaire de ce type de produit qui évolue de 7% par rapport à l'année précédente.

4.2.3 Amodiations

A ce jour depuis le 8 mars 2017, nous n'avons plus de clients amodiés, seulement 4 emplacements avaient été amodiés à la Ville de Marseille pour une durée de 30 ans, et avec la fin du contrat de délégation, les contrats avaient une date de fin prévue en 2017.



4.3 Compte de résultats

Compte-rendu financier: Marseille Etienne Orves

	Résultat sur contrat		Analyse de variation		Détail 2017 par société	
(En Milliers Euros)	2017	2016	Variation en valeur	Variation en %	QPS	QPS
Recettes horaires & assimilées	2 826,0	2 635,5	190,6	7,2%	2 825,1	0,9
Recettes abonnés	290,4	271,7	18,7	6,9%	291,3	-0,9
Prestations de service & Recettes voirie						
Recettes diverses	43,8	41,8	2,0	4,8%	34,7	9,1
Subvention d'exploitation						
Coûts capitalisés						
Amortissement des amodiateurs						
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3 160,2	2 949,0	211,2	7,2%	3 151,1	9,1
Coûts des travaux refacturés						
Travaux refacturés						
Solde sur travaux refacturés						
Coût du personnel interne	-273,0	-337,4	64,5	-19,1%	-263,8	-9,1
Personnel intérimaire	-57,2	-143,2	86,0	-60,1%	-57,2	
Personnel de sécurité	-67,0	-132,8	65,9	-49,6%	-67,0	
Autres coûts de personnel	1,9	-12,5	14,4	-115,4%	19	
Coût main d'œuvre directe	-395,2	-625,9	230,7	-36,9%	-386,0	-9,1
Taxes professionnelles	-59,8	-52,8	-7,0	13,2%	-59,8	
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-93,3	-92,8	-0,5	0,5%	-93,3	
C3S (ex Organic)	-2,2		-2,2		-2,2	
Autres taxes diverses	-0,3	-2,0	1,8	-87,8%	-0,3	
Impôts et Taxes	-155,5	-147,7	-7,9	5,3%	-155,5	
Eau & énergie	-33,6	-41,3	7,7	-18,7%	-33,6	
Fournitures de parking/voirie	-10,2	-6,8	-3,4	50,7%	-10,2	
Entretien de l'ouvrage	-53,7	-44,4	-9,2	20,7%	-53,7	
Maintenance des équipements de parking	-62,0	-42,1	-19,8	47,1%	-62,0	
Location diverses d'exploitation	-0,4	-1,9	1,4	-77,0%	-0,4	
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	-0,1	-46,2	46,1	-99,7%	-0,1	
Téléphone	-6,8	-9,1	2,3	-25,2%	-6,8	
Télésurveillance	-8,4	-1,0	-7,5	NS	-8,4	
Assurance parking	-14,8	-30,5	15,6	-51,3%	-14,8	
Coût de la gestion de l'argent	-29,7	-49,1	19,3	-39,4%	-29,7	
Coût du marketing opérationnel		-0,5	0,5	-100,0%		
Coût des véhicules d'exploitation	-7,0	-16,7	9,7	-58,2%	-7,0	
Frais de voyages & mission/ réception	-2,5	-7,6	5,1	-67,7%	-2,5	
Charges administratives d'exploitation	-9,5	-11,4	2,0	-17,3%	-9,5	
Sous Traitance QPS		0,0	-0,0	-100,0%		
Rémunération sous traitance QPS (1%)		-0,8	0,8	-100,0%		
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-4,4	-4,2	-0,2	4,2%	-4,4	
Total charges directes de production	-793,7	-1 087,1	293,4	-27,0%	-784,6	-9,1

Loyers des locaux						
Charges locatives						
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe						
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	-11,9	-11,9	0,0	-0,1%	-11,9	
Total loyers et redevances	-11,9	-11,9	0,0	-0,1%	-11,9	
Autres taxes indirectes						
Honoraires CAC		-0,1	0,1	-100,0%		
Honoraires avocats						
Honoraires divers		-0,1	0,1	-100,0%		
Frais de services bancaires (indirectes)						
Assurances (hors exploit, locaux et transport)						
Frais généraux divers	0,0		0,0		0,0	
Convention Mission Direction & Assistance	-314,7	-153,1	-161,6	105,6%	-314,7	
Total charges indirectes	-326,6	-165,3	-161,3	97,6%	-326,6	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-1 120,3	-1 252,4	132,1	-10,5%	-1111,2	-9,1
EX CEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 039,9	1 696,6	343,3	20,2%	2 039,9	
Crédit-bail (part capital remboursé)						
Amortissements de la concessionnaire	-530,5	-497,8	-32,7	6,6%	-530,5	
Amortissement subv équipements						
Amortissements exploitation QPS		-0,3	0,3	-100,0%		
Prov renouvellement des immobilisations						
Résultat s/ cessions & Mises au rebut		-1,0	1,0	-100,0%		
Total Amortissements	-530,5	-499,1	-31,4	6,3%	-530,5	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 509,4	1 197,5	311,9	26,0%	1509,4	
Produits financiers	0,0	17,4	-17,4	-100,0%	0,0	
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements						
Charges financières		-0,2	0,2	-100,0%		
Crédit-bail (part frais financiers)						
RESULTAT FINANCIER	0,0	17,3	-17,3	-100,0%	0,0	
Produits exceptionnels	0,1		0,1		0,1	
Charges exceptionnels	-0,2	-0,8	0,6	-77,6%	-0,2	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-0,1	-0,8	0,7	-90,9%	-0,1	
Impôts sur les sociétés	-519,7	-404,6	-115,0	28,4%	-519,7	
RESULTAT NET COMPTABLE	989,7	809,4	180,2	22,3%	989,7	

Concernant l'année 2017, les recettes globales s'élèvent à 3160K€ soit une hausse de 211.20K€ principalement liée à l'évolution des recettes horaires qui ont augmentées de 190.6K€ par rapport à 2016.

Les recettes "abonnés" sont en hausse de 18.7K€ avec la prise de nouveaux abonnés.

Les dépenses d'exploitations:

- Le poste coût main d'oeuvre de 230.7K€ s'améliore globalement en 2017 notamment sur les postes Personnel Intérimaire et Sécurité avec une renégociation du marché de la prestation de sécurité et une réorganisation interne permettant d'avoir moins recours à la prestation externe. Une mutualisation de nos équipes à l'échelle de la Ville nous ont permis d'améliorer ce poste de dépense. A noter également qu'en 2016, les frais de direction d'exploitation étaient directement imputés dans les frais de personnel. Depuis la reprise par Q-park ils sont désormais dans les frais généraux.
- Le poste impôt et taxes évolue de 7.9K€ principalement au niveau de la taxe professionnelle qui évolue entre 2016 et 2017 de 7K€.
- Pour les postes d'entretien et de maintenance des équipements, nous constatons une amélioration globale des postes de dépenses hormis pour la partie maintenance des équipements qui évolue de 19.8K€ ainsi que pour la partie télésurveillance qui évolue de 7.7 K€ suite à la connection de notre QCR pour améliorer la sécurité du site.
- Au final les charges de production s'améliorent de 293.4K€ en 2017, économie principalement constatée sur le poste coût main d'oeuvre.
- La redevance 2017 reste stable comparativement à 2016 conformément au contrat.
- Au final le résultat net après paiement de l'impôt est en évolution de 180.2K€ soit un montant de 989.7K€.

4.4 Programme d'investissement & dépenses de renouvellement

Au titre de l'année 2017, nous avons investi 59K€ dont vous trouverez le détail ci-dessous des investissements les plus conséquents de l'année:

Société	Nature dépense	Montant
Netceler	Installation IV Park	23 088.25€
SGA	Remplacement Cablage	8408 €
Dräger	Remplacement centrale CO/NO	6890.02 €
Aqua Pompes	Remplacement Pompe de relevage	7243 €

5 Annexes

Annexe A: Fiche descriptive du parc Estienne d'Orves

Annexe B: Gamme tarifaire du parc Estienne d'Orves

Annexe C: Description du Service Clients

Annexe D: QCR de Valence

Annexe E: Détail des amortissements économiques

Annexe F: Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H: Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I: La presse en parle

Annexe J: ETP contrat

Annexe A: Fiche descriptive du parc Estienne d'Orves

Caractéristiques du parc	
Nom	Estienne d'Orves
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	5
Adresse	Cours Estienne d'orves
Entrée(s) voitures (adresse)	Ballard, Breteuil
Sortie(s) adresse(s)	Ballard, Breteuil
Entrée/ sortie(s) piétons (adresse)	Cours Estienne d'Orves
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 91 47 71 22
A proximité du parc (mairie, marché, hopital, église)	Vieux Port, Restaurant...
Heures d'ouverture (horaires)	24h/24h
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24h
Capacité (nombre de places)	653
Dimension des places	2,50m x4,60m
Nombre de places pour handicapés	13
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	5
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto,
Panneaux publicitaires	Affiche Plus
Toilettes public	Non
Vidéo surveillance	Oui

Annexe B: Gamme tarifaire du parc Estienne d'Orves
Tarif au 1er juillet 2016

PRIX ET SERVICES

Q - P A R K E S T I E N N E D ' O R V E S

HORAIRE D'OUVERTURE

ACCESSIBLE 24H/24

TARIFS HORAIRE

Jour (8h 20h) Nuit (20h 8h)							
15min	0,90€	0,50€	04h15	9,80€	6,10€	08h15	11,50€
30min	1,70€	0,90€	04h30	9,90€	6,50€	08h30	11,60€
45min	2,50€	1,30€	04h45	10,00€	6,80€	08h45	11,70€
01h00	2,60€	1,60€	05h00	10,10€	6,90€	09h00	11,80€
01h15	3,50€	2,10€	05h15	10,20€	7,00€	09h15	11,90€
01h30	4,40€	2,60€	05h30	10,30€	7,10€	09h30	12,00€
01h45	5,10€	3,00€	05h45	10,50€	7,20€	09h45	12,10€
02h00	5,20€	3,20€	06h00	10,60€	7,30€	10h00	12,20€
02h15	6,10€	3,60€	06h15	10,70€	7,50€	10h15	12,30€
02h30	7,00€	3,90€	06h30	10,80€	7,60€	10h30	12,40€
02h45	7,70€	4,30€	06h45	10,90€	7,70€	10h45	12,50€
03h00	7,80€	4,60€	07h00	11,00€	7,80€	11h00	12,50€
03h15	8,40€	4,90€	07h15	11,10€	8,00€		
03h30	8,90€	5,20€	07h30	11,20€	8,00€	24h	12,50€
03h45	9,30€	5,50€	07h45	11,30€	8,00€		
04h00	9,70€	5,80€	08h00	11,40€	8,00€	Ticket perdu	12,50€

ABONNEMENTS

MENSUEL	170,00€
TRIMESTRIEL	440,00€
SEMESTRIEL	810,00€

Pour s'abonner : q-park-resa.fr

MOYENS DE PAIEMENT






SERVICES









VIDÉO SURVEILLANCE ET INFORMATIONS PRATIQUES



Pour votre sécurité, ce parc de stationnement est placé sous surveillance permanente par caméras vidéo, avec enregistrement d'images. Pour toute question relative au droit d'accès des images enregistrées, s'adresser au Chef de parc :

Téléphone 04 91 52 93 94 Loi N° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure dite "LOPPSI 2".

Toute tranche horaire commencée est due. Conservez votre ticket sur vous et payez aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, s'adresser à l'accueil. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage.


Quality in parking



TARIFS ABONNEMENTS AU 1^{er} JANVIER 2017

PARKING ESTIENNE D'ORVES

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuel en € ttc	TARIFS Trimestriel en € ttc	TARIFS Semestriel en € ttc	TARIFS Annuel en € ttc
7x24	170,00€	440,00€	810,00€	1 600,00€
7X24 Moto	70,00€	210,00€	-	840,00€

Annexe C1 : Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro non surtaxé: 0 8100 77 275 Sur le site www.q-park.fr, et www.q-park-resa.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/ de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2: Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 0 8100 77 275 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D: QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park. Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site. Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.
Missions	Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle Assurer la gestion à distance 24h/24 Orienter et informer la clientèle de nos parcs Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant) Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites
Un personnel formé	Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service : H0.B0 (habilitation électrique) S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail) S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).
Moyens techniques	IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe. ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.
Gestion clients des sites	Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.
Sécurité	Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site. Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service. Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion. Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel. Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation...

Annexe E: Détail des amortissements économiques

Détail des Immobilisations & Amortissements															
Id Control : E225			Année : 2017			Partiels :			Année : 2017			Année : 2017			
Control : Marseille Etienne Ornes			Partiels :			Année : 2017			Année : 2017			Année : 2017			
Id_Erre : C 12			Partiels :			Année : 2017			Année : 2017			Année : 2017			
N°	Désignation	Groupes comptables	Début année	Amort Cumulé 31-12-2016	Amort période	Moins Intermédiaires	Sorties brutes	Amort Cumulé 31-12-2017	Amort cumulé 31-12-18	Amort Période	Amort Intermédiaires	Amort Cumulé au 31-12-17	VNC 31-12-2016	VNC 31-12-17	Type de Bien
MSRMM000001	USCENCE TEAM/MAINTENANCE	205000	23/02/2010	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00	360,00	0,00	0,00	360,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000002	BROSSE A LAFER GAMMA 45	215450	25/09/2008	2 145,40	0,00	0,00	0,00	2 145,40	2 145,40	0,00	0,00	2 145,40	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000012	AUTOELEVAGE AET MAGNA 718	215450	18/12/2008	11 444,44	0,00	0,00	-11 444,44	0,00	11 444,44	0,00	0,00	11 444,44	0,00	0,00	Biens de reprise
IMAC005289	TENNARAT AUTOELEVAGE	215450	21/10/2016	11 700,00	0,00	0,00	0,00	11 700,00	284,38	-1 462,50	0,00	1 746,88	11 415,62	9 953,12	Biens de reprise
MSRMM00016	CYCLOMOT MOTOLOG CABY	218200	26/11/1997	663,01	0,00	0,00	0,00	663,01	663,01	0,00	0,00	663,01	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00017	REMORQUE MOVIC CIBITO	218200	26/11/2000	900,03	0,00	0,00	0,00	900,03	900,03	0,00	0,00	900,03	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00047	REMORQUE SPECIALE MCB	218200	04/11/2009	3 515,23	0,00	0,00	0,00	3 515,23	3 515,23	0,00	0,00	3 515,23	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000025	IC GESTION DE FRAGE	218310	30/03/2015	1 987,94	0,00	0,00	0,00	1 987,94	-1 208,19	-452,20	0,00	1 833,39	779,73	154,55	Biens de reprise
MSRMM000005	CARDSON - CUBECT	218410	28/04/2003	334,00	0,00	0,00	0,00	334,00	334,00	0,00	0,00	334,00	0,00	0,00	Biens de reprise
IMAC005416	VAC COULBIER VMK 80	218310	01/01/2017	0,00	0,00	7 890,00	0,00	7 890,00	0,00	4 789,90	0,00	4 789,90	0,00	3 100,10	Biens de reprise
IMAC005478	NETCELE MAT SUPVIMK 80	218310	01/01/2017	0,00	1 590,00	0,00	0,00	1 590,00	0,00	963,28	0,00	963,28	0,00	624,72	Biens de reprise
IMAC005844	NETCELE VMK 80	218310	28/02/2017	0,00	0,00	19 165,75	0,00	19 165,75	0,00	-10 824,57	0,00	8 331,28	0,00	8 331,28	Biens de reprise
MSRMM000780	NETCELE CMT VMK 80	218310	17/10/2017	0,00	2 322,50	0,00	0,00	2 322,50	0,00	561,23	0,00	561,23	0,00	1 770,27	Biens de reprise
MSRMM000006	APRANARTE DET-DAZ	218320	01/04/1994	9 043,43	0,00	0,00	0,00	9 043,43	9 043,43	0,00	0,00	9 043,43	0,00	0,00	Biens de reprise
IMAC005700	DANGER RT CENTRALE CO/NO	218320	31/07/2017	0,00	0,00	6 890,02	0,00	6 890,02	0,00	2 709,35	0,00	2 709,35	0,00	4 180,67	Biens de reprise
MSRMM000004	TRAY CONDITONN AB	218325	24/02/2005	10 970,00	0,00	0,00	0,00	10 970,00	10 970,00	0,00	0,00	10 970,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00046	INT GAINE DE VENTILATION	218325	01/10/2015	20 998,00	0,00	0,00	0,00	20 998,00	4 544,72	-4 200,84	0,00	16 453,28	12 252,44	10 190,65	Biens de reprise
MSRMM000004	IMATV TUBIERNE SUEVEUX	218325	14/09/2016	3 200,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	-1 035,40	-1 298,76	0,00	2 334,14	2 164,40	864,84	Biens de reprise
MSRMM00045	IMATV VENTILATEUR	218325	18/02/2016	13 970,00	0,00	0,00	0,00	13 970,00	4 477,25	-5 695,57	0,00	10 172,75	9 492,45	3 797,08	Biens de reprise
MSRMM00023	ALARME	218330	24/06/2008	11 977,20	0,00	0,00	0,00	11 977,20	11 977,20	0,00	0,00	11 977,20	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000002	INT SURVEILLANCE VIDEO	218340	21/07/2003	37 927,00	0,00	0,00	0,00	37 927,00	37 927,00	0,00	0,00	37 927,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000003	INT SURVEILLANCE VIDEO	218340	28/06/2003	1 322,00	0,00	0,00	0,00	1 322,00	1 322,00	0,00	0,00	1 322,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00019	ENREGISTREUR SANSUINO	218340	12/07/2007	3 335,29	0,00	0,00	0,00	3 335,29	3 335,29	0,00	0,00	3 335,29	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00013	INT 3 CAMERAS AERIEURS	218340	30/11/2009	1 974,00	0,00	0,00	0,00	1 974,00	1 974,00	0,00	0,00	1 974,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00020	STOCKEUR NUMERIQUE	218340	08/04/2010	7 980,00	0,00	0,00	0,00	7 980,00	7 980,00	0,00	0,00	7 980,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00024	REMANAGEMENT RESE VIDEO	218340	29/09/2010	7 553,00	0,00	0,00	0,00	7 553,00	7 553,00	0,00	0,00	7 553,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00030	SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE	218340	21/02/2011	12 832,00	0,00	0,00	0,00	12 832,00	12 832,00	0,00	0,00	12 832,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000001	DETECTEURS DE PRESENCE OPTIQUE	218340	21/04/2011	6 468,24	0,00	0,00	0,00	6 468,24	6 468,24	0,00	0,00	6 468,24	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00038	CARTEUSE VIDEO SURVEILLANCE	218340	02/04/2013	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	29 999,99	0,00	0,00	29 999,99	19 248,99	16 564,10	Biens de reprise
MSRMM00039	STOCKEUR NUMERIQUE STADORE	218340	04/07/2013	6 561,00	0,00	0,00	0,00	6 561,00	6 561,00	0,00	0,00	6 561,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00049	SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE	218340	16/05/2014	37 083,00	0,00	0,00	0,00	37 083,00	-19 480,91	-7 411,44	0,00	26 892,33	17 002,09	10 190,65	Biens de reprise
MSRMM00050	3 STOCKEURS NUMERIQUE	218340	29/05/2014	7 774,00	0,00	0,00	0,00	7 774,00	-6 710,84	-1 063,16	0,00	7 774,00	1 063,16	0,00	Biens de reprise
MSRMM00051	IC RECEPTION SUPERVISION	218340	29/05/2014	1 488,00	0,00	0,00	0,00	1 488,00	-1 487,14	-230,86	0,00	1 488,00	230,86	0,00	Biens de reprise
MSRMM00052	STOCKEUR NUMERIQUE	218340	04/05/2015	8 021,00	0,00	0,00	0,00	8 021,00	-4 436,74	-2 471,30	0,00	7 108,24	3 584,26	191,76	Biens de reprise
MSRMM00062	IMATV 3 CAMERAS VIDEO SURVE	218340	29/05/2016	1 830,00	0,00	0,00	0,00	1 830,00	-651,90	-706,86	0,00	1 338,74	1 178,10	471,24	Biens de reprise
MSRMM00029	CUM DAREN 3 kW	218340	24/05/2011	1 700,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00040	CUM DAREN 7,1 kW	218330	22/10/2013	3 580,00	0,00	0,00	0,00	3 580,00	3 287,46	-1 029,96	0,00	4 317,42	1 862,54	832,58	Biens de reprise
MSRMM000008	CONPECT SUPPORTS RINNEAUX RUEL	218340	31/10/2006	889,00	0,00	0,00	0,00	889,00	889,00	0,00	0,00	889,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00032	RESEAUMENT MARCHANDISE RECHES R	218340	12/04/2011	6 223,00	0,00	0,00	0,00	6 223,00	6 223,00	0,00	0,00	6 223,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00033	DIREAU DOUBLE RESE ID	218340	21/04/2012	5 836,00	0,00	0,00	0,00	5 836,00	5 771,03	-64,97	0,00	5 836,00	64,97	0,00	Biens de reprise
MSRMM00034	DIREAU SIMPLE RESE ID	218340	21/01/2012	4 206,00	0,00	0,00	0,00	4 206,00	4 139,18	-66,82	0,00	4 206,00	66,82	0,00	Biens de reprise
MSRMM00035	PANNEAU SIRE	218340	21/01/2012	872,40	0,00	0,00	0,00	872,40	872,40	0,00	0,00	872,40	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00044	PANIS SIGHASAT LOT SIGHASAT	218340	22/05/2016	22 961,00	0,00	0,00	0,00	22 961,00	41 814,20	-10 900,08	0,00	13 714,38	18 166,80	7 266,72	Biens de reprise
MSRMM00044	GUARDE A LA RACE GESTIO PARK	218341	19/03/2015	225 607,47	0,00	0,00	0,00	225 607,47	-40 292,56	-22 533,54	0,00	42 845,80	183 315,21	162 741,67	Biens de reprise
MSRMM00016	RESEAU CAS ASCENSEUR	218370	05/01/2006	6 650,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00	6 650,00	0,00	0,00	6 650,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00026	TRMISE EN CONCOMITE 2 ASCEN	218370	15/06/2012	58 200,00	0,00	0,00	0,00	58 200,00	-26 452,25	-5 819,24	0,00	32 717,61	31 747,75	25 928,39	Biens de reprise
MSRMM00043	RESEAU EN ETAT ASCENSEUR	218370	16/06/2016	49 000,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	0,00	49 000,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00061	ISA RT CELLULE TET HAUTEUR	215370	24/03/2016	1 550,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	-489,56	-636,24	0,00	-1 123,80	1 066,44	424,20	Biens de reprise
MSRMM00068	SSA ASCENSEUR INT APCHER	215370	25/07/2016	310,00	0,00	0,00	0,00	310,00	-305,24	-242,88	0,00	-348,12	404,76	161,88	Biens de reprise
MSRMM00049	ISA RT MARCHER	215370	25/07/2016	540,00	0,00	0,00	0,00	540,00	-530,28	-276,36	0,00	444,36	444,36	182,72	Biens de reprise
IMAC005534	MPISA RT OPT TRACTION COMAR	215370	02/08/2017	0,00	0,00	9 300,00	0,00	9 300,00	0,00	5 339,28	0,00	5 339,28	0,00	4 160,72	Biens de reprise
MSRMM000004	ONDEURER SOCOTEC VIDEO	215390	28/08/2003	1 296,00	0,00	0,00	0,00	1 296,00	-1 296,00	0,00	0,00	1 296,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000022	ONDEURER NEMO 2200 VA	215390	17/02/2009	1 224,00	0,00	0,00	0,00	1 224,00	-1 224,00	0,00	0,00	1 224,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM00048	ONDEURER	215390	29/11/2010	1 274,00	0,00	0,00	0,00	1 274,00	-1 274,00	0,00	0,00	1 274,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000026	POMPE DE RELEVAGE AET PUIES	215390	31/12/2013	7 339,00	0,00	0,00	0,00	7 339,00	-4 403,37	-1 467,84	0,00	8 871,21	2 925,63	1 467,79	Biens de reprise
IMAC005570	AGUA POMPE INT POMMES	215390	24/05/2017	0,00	7 343,00	0,00	0,00	7 343,00	0,00	3 913,93	0,00	3 913,93	0,00	3 309,03	Biens de reprise
MSRMM00023	CASSE AUTO/MARQUE ASCOM	215440	17/05/2004	21 260,00	0,00	0,00	0,00	21 260,00	-21 259,00	0,00	0,00	21 260,00	0,00	0,00	Biens de reprise
MSRMM000005	CASSE AUTO/MARQUE ASCOM	215440	18/05/2005	12 780,00	0,00	0,00	0,00	12 780,00	-12 780,00	0,0					

Annexe F: Etat des immobilisations et amortissements

Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements	
Id Contrat : E225	Année: 2017
Contrat : Marseille Biennes Orves	
Id_Entité : C12	Entité : Q-Park France

Type de Bien	Données										
	Somme de Invest. Cumulés 31-12-2016	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés 31-12-2017	Somme de Amort. cumulés 31-12-16	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31-12-17	Somme de VNC 31-12-2016	Somme de VNC 31-12-17
Biens de reprise	33 250			-11 645	21 606	-21 055	-2 088	11 645	-11 498	12 195	10 108
Biens de retour	13 360 458	59 930	2 850		13 423 238	-12 264 533	-528 452		-12 792 985	1 095 925	630 253
Total général	13 393 708	59 930	2 850	-11 645	13 444 843	-12 285 588	-530 540	11 645	-12 804 483	1 108 120	640 360

A fin 2017 compte tenu de la fin proche du contrat, la valeur nette comptable s'élève à 640K€.

Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Id_Contrat :	E225		Année :	2017
Nom Contrat :	Marseille Etienne Orves			
Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance				
Total des dépenses de Siège			A	11 288 161
Clés de répartition		Total		
Chiffres d'Affaires HT		113 361 407	100%	113 361 407
Investissements				
			B	113 361 407
Montants spécifiques au contrat concerné :				
Chiffres d'Affaires HT		3 160 236	100%	3 160 236
Investissements				
			C	3 160 236
Affectation des honoraires de MDA = A x C/B				314 686
Total Frais de Gestion				314 686

Annexe H: Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

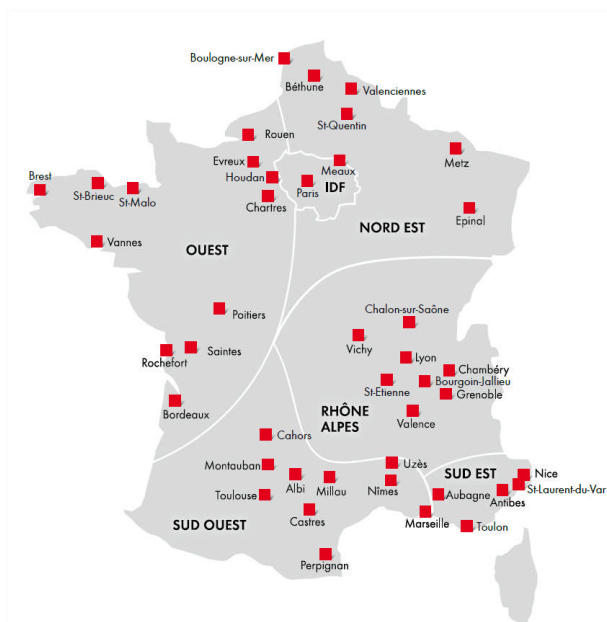
| Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

- | Présence dans 10 pays européens
- | Gestion de 860 000 places de stationnement
- | 2ème acteur du marché européen
- | Naissance du Groupe en 1998
- | 2100 collaborateurs
- | 825 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016



| Q-Park France



Implanté en France depuis 2002, Q-Park France compte plus de 400 collaborateurs qui assurent chaque jour la conception, la rénovation et la gestion de 105 000 places de stationnement en France.

| Nombre de parkings: 190

| CA 2017: 122 M €

Le succès de Q-Park France repose sur un positionnement inédit via une offre de parkings au design original, l'House Style Q-Park, à haut niveau de qualité. Q-Park dispose d'un fort potentiel de croissance, soutenu par une

stratégie d'innovation dynamique et une orientation client affirmée. Véritable maillon de la chaîne de la mobilité, Q-Park France met toute son expertise à la disposition de ses clients et des donneurs d'ordre, privés ou publics, en proposant des parkings et services synonymes de qualité, rapidité, sécurité et services.

Annexe I : La presse en parle

tpbm

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 11737



Date : 28 DEC 16
Page de l'article : p. 1, 12, 13
Journaliste : Olivier Réal

COLLECTIVITÉS / TERRITORIALES

Toulon change d'ère (de stationnement) pour ses parkings

VAR

LA VILLE DE TOULON VIENT D'ATTRIBUER À Q-PARK LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DE SES 10 PARCS DE STATIONNEMENT REPRÉSENTANT 6 654 PLACES, HISTORIQUEMENT GÉRÉS PAR INDIGO. CONJOINTEMENT À LA REPRISE DE LA TOTALITÉ DU PERSONNEL, CE MARCHÉ PRÉVOIT PLUS DE 20 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX, UN HAUT NIVEAU DE SERVICES, UNE POLITIQUE TARIFAIRE ATTRACTIVE. PLONGÉE EN SOUS-SOL DANS CETTE NOUVELLE ÈRE AVEC AMAURY CHARRETTON, ADJOINT AU STATIONNEMENT AUPRÈS DU SÉNATEUR-MAIRE DE TOULON HUBERT FALCO.



Amaury Charretton a conduit l'instruction du dossier parkings de Toulon.

« LES DEUX SYSTÈMES EN VIGUEUR JUSQU'À PRÉSENT, DSP ET MARCHÉ D'EXPLOITATION EN RÉGIE MUNICIPALE, NOUS ONT PERMIS DE TESTER ET D'ANALYSER LES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS EN VUE DE DÉTERMINER LE MEILLEUR MODE DE FONCTIONNEMENT », EXPLIQUE AMAURY CHARRETTON, ADJOINT À LA CIRCULATION, AU STATIONNEMENT ET À L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE DE TOULON.

Construits il y a près de 50 ans pour les plus anciens et 30 ans pour les autres, entre 1968 et 1988, 10 parcs publics de stationnement de Toulon* étaient exploités jusqu'à présent dans le cadre de concessions pour six d'entre eux et de contrats de prestations pour quatre autres, tous regroupés au sein d'Indigo (ex-Vinci Park). La perspective de fin des contrats (ce 31 décembre pour le dernier, tandis que les autres ont été prolongés à dessein d'harmoniser

la démarche) a engagé la ville à examiner toutes les possibilités d'entrer dans une modernité correspondant au développement actuel et à ses ambitions. Dans le soin porté à l'attractivité du territoire, il était devenu indispensable d'intégrer les parkings dans la stratégie globale de Plan de déplacements urbains (PDU) et de transports publics, conduite par l'adjoint à la ville expert de ces questions, Yannick Chenevard. La réflexion pilotée par Amaury Charretton, adjoint à

la circulation, au stationnement et à l'accessibilité, avec les services de la ville et l'assistance à maîtrise d'ouvrage de TPM Aménagement (Société publique locale d'aménagement de la communauté d'agglomération), a été précieuse pour poser les enjeux et définir les meilleures solutions.

Intérêt pour la ville...

« Les deux systèmes en vigueur jusqu'à présent, DSP** et marché d'exploitation en régie municipale, nous ont permis de tester et d'analyser les avantages et inconvénients en vue de déterminer le meilleur mode de fonctionnement. Le stationnement est un métier qui nécessite une vraie connaissance de tous les aspects, la gestion du parc, sa modernisation, son entretien, les relations partenariales et commerciales auprès des acteurs de la ville. Avec cet état d'esprit éveillé de la connaissance de toutes les données et de l'ensemble des objectifs à atteindre, nous avons opté pour la DSP sur l'ensemble des parcs, réalisé un cahier des charges précis mais ouvert à la négociation afin de se laisser les possibilités d'aller plus loin en fonction des options proposées. Nos objectifs étant de rénover totalement les parcs, de les moderniser et de les sécuriser, d'apporter un haut niveau de service, d'assurer à la ville une redevance permettant de financer d'autres projets, de proposer une politique commerciale et tarifaire attractive. »

Suite au lancement de la procédure, six entreprises ont candidaté et quatre ont été retenues en vue de négociations. De très belles offres, selon l'adjoint toulonnais, travaillées sur les points clés énoncés, incluant dans la rénovation une nouvelle architecture intérieure et une signalétique inspirées. « Cela montre l'intérêt pour la ville, son niveau d'attractivité aujourd'hui. » Ainsi, au terme de deux ans de travail, d'analyse de tous les enjeux et paramètres (2 700 pages de contrats et annexes...), le conseil municipal a validé fin novembre l'attribution de la DSP des 10 parkings à Q-Park France pour une durée de 12 ans. Outre la reprise des effectifs en place en CDI (35 postes, sauf les personnels qui ne le souhaiteraient pas), le concessionnaire devra réaliser 20 millions d'euros de travaux dans les 30 mois (durée du programme de réhabilitation) et 3,4 millions d'euros d'entretien sur la période totale. Il devra verser à la ville une redevance d'occupation du domaine public de 3,7 millions d'euros annuels en moyenne et ne pas dépasser une augmentation de plus de 2,8 % des tarifs actuels sur la durée du contrat. Ces parcs représentent 6 654 places, dont 4 000 abonnés résidentiels/professionnels, soit 2,7 millions de clients horaires à l'année (et à soigner). « Les parkings, c'est la première et la dernière image que le conducteur peut avoir de la ville, ou en tout cas une image qui marque, positivement comme négativement.

Tous droits réservés à l'éditeur

Q PARK 4811900500509



E. D. R.

« PAR RAPPORT À NOS ATTENTES, L'OFFRE DE Q-PARK ÉTAIT LA PLUS ÉQUILIBRÉE SUR LES OBJECTIFS QUALITATIFS QUI NOUS IMPORTAIENT, DE LA PART D'INTERLOCUTEURS TRÈS PROFESSIONNELS, JUSQUE DANS LA CONNAISSANCE AU MOINDRE DÉTAIL DE CHACUN DE NOS PARKINGS », PRÉCISE AMAURY CHARRETON.

Par rapport à nos attentes, l'offre de Q-Park était la plus équilibrée sur les objectifs qualitatifs qui nous importaient, de la part d'interlocuteurs très professionnels, jusque dans la connaissance au moindre détail de chacun de nos parkings. »

... et pour l'économie locale

Parmi les points clés, l'ampleur de la rénovation (voir par ailleurs) a été déterminante, le travail architectural aussi, mettant en scène une nouvelle identité visuelle, aux couleurs jaune et bleu de la ville, agrémentée de photos panoramiques, créant une harmonie d'ensemble qui devrait laisser un souvenir agréable. En fait, Q-Park a cherché à s'imprégner des lieux et de leur histoire, de l'environnement économique aussi, en l'occurrence auprès de la Fédération du BTP du Var afin de s'appuyer sur les ressources locales concernant les

travaux. Une préoccupation de proximité déclinée dans la dynamique tarifaire attractive proposée aux activités de commerce, d'hôtellerie, de restauration, culturelles également, mais aussi de transport en lien avec le réseau Mistral. La commune prenant à son compte certaines heures offertes aux consommateurs en semaine et le week-end afin d'abonder cette attractivité.

Ce changement de paradigme intervient à un moment charnière de la montée en puissance de la ville de Toulon et de son agglomération, transformant une insuffisance (qui appartiendra bientôt au passé) en une mise en lumière de sa mutation actuelle et future.

■ Olivier Réal

* Il s'agit des parkings Mayol, Faculté, Peiresc, Lafayette, Liberté, Place d'Armes, Italie, Colibri, Delaune, Albert 1er.

** Délégation de service public.

LE PROGRAMME EST DANS LA PLACE

A travers son programme de rénovation de 20 millions d'euros, Q-Park a séduit par sa vision technique, architecturale, esthétique; harmonisée et moderne, des parcs toulonnais de stationnement. Au programme (entre autres réalisations) :

RÉNOVATION

Remise en peinture générale | Réaménagement et valorisation des zones empruntées par les piétons | Changement de l'éclairage et augmentation de la luminosité en faisant appel aux LED | Création de zones de services dédiées aux vélos, motos, places PMR (Personnes à mobilité réduite), pour véhicules électriques (avec prises de recharge), autopartage, dépose minute | Reprise de la signalétique interne et externe | Remise aux normes (incendie, ventilation, PMR, télégestion) | Protection de portières aux piliers | Création de deux ascenseurs dans les parkings Liberté et Peiresc | Création de toilettes | Rénovation des locaux d'accueil | Déploiement d'œuvres créant des liens avec la ville | Amélioration du fonctionnement et de la fluidité de circulation...

MODERNISATION/SÉCURISATION

Changement de tous les matériels de péage et caisse | Système de lecture automatique des plaques | Guidage à la place | Report de places disponibles en amont des parkings | Offre de vélos classiques et électriques dans quatre parcs | Sécurisation des sites 24h/24 ...

SERVICE(S)

Digitalisation et harmonisation de l'offre (en ligne, combinée) | Guidage GPS | Gestion en maintenance assistée par ordinateur | Haut niveau de propreté | Procédures strictes de suivi sécurité, propreté, fonctionnement des installations | Contrôle à distance et (télé)surveillance | Gestion clients optimisée ...

Parking-relais RTM : 150 places en plus à Vallier



Le parking de la RTM à Dromel. Photo La Provence

Dans un communiqué, la RTM annonce que "par le biais d'une convention signée avec **Q**PARK, la Régie des transports métropolitains (RTM) dispose désormais de 150 places au sein du parking Vallier (qui en compte 460 au total) à Marseille, disponibles 7 jours sur 7. Ce service RTM, situé au 41 Avenue du Maréchal Foch, 13004 Marseille à proximité du Tramway T2 du Métro M1 est accessible à compter de ce mardi 3 janvier."

La Provence.com

LE PROGRÈS

Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 198324

Date : 08 JAN 17
Journaliste : N.M.



Page 1/1

ACTU LYON 1ER, 2E ET 4E ARR.

LYON 2E STATIONNEMENT

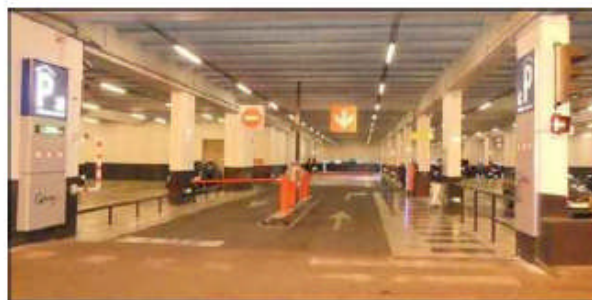
Réouverture du parking sous Perrache : désormais, il faudra payer

Fermé le 1^{er} juillet pour cause de travaux, le parking Perrache-Carnot a rouvert lundi dernier. Il est désormais payant.

Avec 83 places de stationnement, dont deux pour personnes à mobilité réduite (PMR), les riverains, commerçants et habitants peuvent à nouveau se garer à proximité de Perrache depuis lundi dernier, sept jours sur sept, 24 heures sur 24.

2,40 € l'heure ou 20,40 € la journée

À une nuance près, et elle est de taille ! Autrefois gratuit, le stationnement est désormais payant. Il s'élève à 2,40 € l'heure ou 20,40 € la journée. Des tarifs appliqués à l'identique place des Archives. Et pour cause, le parking sous les voûtes, dénommé Perrache-Carnot, est géré par Q-Park, gestionnaire également à Lyon, des parking place des Archives (649 places), Gare de la Part-Dieu et Brotteaux.



■ Le parking Perrache-Carnot sous les voûtes de Perrache est accessible par la rue Delandine. Photo Jean-Alain GARAVEL

Fermé le 1^{er} juillet pour une longue période de six mois, l'exploitant (Q-Park) pour huit ans, a procédé à des travaux jusqu'à début novembre : réfection des sols dégradés et des murs, mise en place de barrières. Lors du conseil d'arrondissement en septembre, les douze élus d'opposition du

2^e arrondissement (LR et UDI) avaient voté contre cette privatisation de l'aire de stationnement au niveau 0 du centre d'échanges de Lyon-Perrache décidée, en décembre 2015, par la Commission permanente de la Métropole, propriétaire du tènement immobilier. Difficile d'établir un taux de fréquentation en si peu de temps. Il apparaît toutefois qu'il est surtout utilisé le soir.

N. M.

Payer son parking avec une application à Brest

par La Rédaction

(Visuel indisponible)

payer son parking avec une application de telephone portable

Dès aujourd'hui, les Brestois et Brestoises peuvent utiliser l'application Whoosh !, totalement gratuite, pour payer leur stationnement en voirie, de façon simple et pratique.

Le principe : permettre à l'usager d'acheter son titre de stationnement à tout moment et en toute circonstance, depuis un téléphone mobile, une tablette ou un ordinateur. Pour utiliser le système Whoosh !, là encore, rien de plus facile. Il suffit de télécharger gratuitement l'application (disponible sous Android et iOS) ou de se rendre sur le site dédié whooshstore.fr.

Outre l'achat dématérialisé de son ticket, le système permet également de gérer ses besoins en temps réel. En effet, si un rendez-vous se prolonge, l'utilisateur peut étendre à distance la durée de son stationnement (via son portable par exemple), évitant ainsi la contravention. Si le rendez-vous est écourté, le titre en cours peut être stoppé afin de ne payer que le temps de stationnement réel (15 min minimum), et ainsi régler le juste prix.

Le contrôle des tickets est réalisé via des terminaux portables, fournis aux agents municipaux. Ces terminaux sont directement connectés à une interface de contrôle fiable et sécurisée.

Service également pratique pour les résidents souhaitant payer leur forfait

Autre fonctionnalité offerte par Whoosh !, utile aux résidents : après avoir validé leur dossier à la boutique du stationnement (Brest'aim Stationnement, 53 rue Branda, 29200 Brest), ils peuvent dorénavant acheter leur forfait résident via l'application.

" Q-Park se félicite de proposer Whoosh! aux Brestois, après plusieurs déploiements couronnés de succès dans un certain nombre de villes. Ceux-ci bénéficient maintenant d'une solution de paiement mobile de leur stationnement en voirie, simple, rapide, flexible et leur permettant de payer le juste prix ; illustration supplémentaire de notre engagement sans cesse renouvelé en faveur du développement de solutions technologiques adaptées aux nouveaux modes de vie des automobilistes, à même de faciliter le quotidien ", déclare Michèle Salvadoretti, Directeur Général de Q-Park France.

A propos de Q-Park, acteur majeur du marché du stationnement en France

Q-Park France est une filiale du groupe néerlandais Q-Park, leader européen du stationnement. Q-Park s'est implanté en France en 2002 avec l'acquisition de Parcofrance (filiale de Bouygues Construction), poursuivant ensuite son développement avec l'acquisition de Serimo, d'Epolia et de Massilia Park. Aujourd'hui, Q-Park est le challenger du marché du stationnement en France. Véritable maillon de la chaîne de la mobilité, Q-Park France met toute son expertise à la disposition de ses clients et des donneurs d'ordre, privés ou publics, en proposant des parkings synonymes de qualité, rapidité, sécurité et services. Fort de l'expertise de plus de 420 collaborateurs, Q-Park France gère 190 parkings (105 000 places) dans 70 villes. En 2016, Q-Park France a réalisé un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros. www.q-park.fr

Le Sévrien

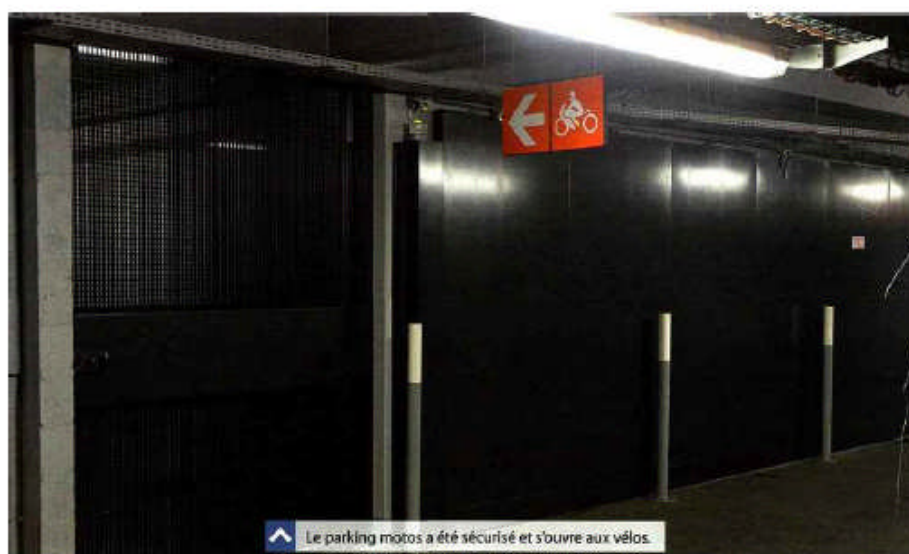
Pays : France
Périodicité : Mensuel

Date : FEV 17
Page de l'article : p. 14



Page 1/1

Aménagement urbain



Le parking motos a été sécurisé et s'ouvre aux vélos.

Parking des Cent-Gardes Un espace vélo sécurisé

À compter de février 2017, un nouveau service de parking sécurisé est accessible pour les vélos aux Cent-Gardes.

Selon une récente étude de l'ADEME, le risque de vol est l'une des contraintes les plus importantes au développement de la pratique du vélo. À la demande du maire, Grand Paris Seine Ouest, en collaboration avec la société **Q-Park**, délégataire du service de stationnement public de la ville, ouvre un service de stationnement dédié aux vélos dans le parking des Cent Gardes, situé au n°35 de la Grande-Rue.

Un abonnement modique. La zone de stationnement deux-roues, située dans un local fermé à clé et équipé de vidéo-surveillance, permet d'attacher son vélo et de stationner en toute sécurité. Pour bénéficier de cette nouvelle offre, il suffit aux usagers de souscrire à

un abonnement auprès des services de Q-Park à l'accueil du parking Théâtre-Europe (entrée rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) ou en ligne à l'adresse suivante : www.q-park-resa.fr. Les tarifs sont les suivants : 10 € TTC pour un mois, 20 € TTC pour un trimestre, et 60 € TTC pour une année.

Cette offre de stationnement sécurisé pour vélo est une expérimentation d'une durée d'un an, destinée à mieux connaître les besoins des utilisateurs. À cette fin, vous êtes invités à répondre à l'enquête menée par les services de GPSO sur Internet : <https://lc.cx/ojro>. Plus d'infos au numéro d'appel gratuit de GPSO :

0 800 10 10 21 Service à votre disposition

Quelques conseils

Pour rouler à vélo en toute sérénité, les principales recommandations sont :

- port du casque recommandé mais non obligatoire (y compris pour enfant transporté). Insistons sur son importance !
- port du gilet jaune non obligatoire en ville mais sur route. Le port du gilet est vivement recommandé, notamment sur les zones intermédiaires, comme la Route de la Garenne.
- votre vélo doit être soigneusement entretenu (freins et pneumatiques en bon état, éclairage avant-arrière, catadioptriques de roues, sonnettes)
- porter des gants est également vivement conseillé. En cas de chute, on ne le regrette pas. Enfin, il est essentiel de respecter le code de la route. Trop de cyclistes ne respectent pas les feux et sont donc en infraction. Rappelons également que la circulation sur les trottoirs est interdite aux vélos.



Nice

Gare du Sud: le parking est ouvert et déjà complet

Sous les travaux de l'esplanade, le parc de stationnement souterrain a ouvert ses barrières. Les tarifs sont plus salés que dans l'ancien, mais restent dans la moyenne de ce type d'ouvrage

En longeant les palissades de chantier en taule, l'entrée, à peine signalée, finit par apparaître. Une descente vertigineuse qui semble s'enfoncer dans les entrailles de la terre. Mais non : elle ne conduit que vers le très attendu parking de la gare du Sud, qui a ouvert ses barrières mardi. La pente est raide car une partie de l'espace offre une hauteur utile de 3,5 m : ce sont les 93 places réservées aux maraîchers de la Libération, acteurs essentiels de la vie du quartier. L'existence de ces emplacements était une exigence de la municipalité.

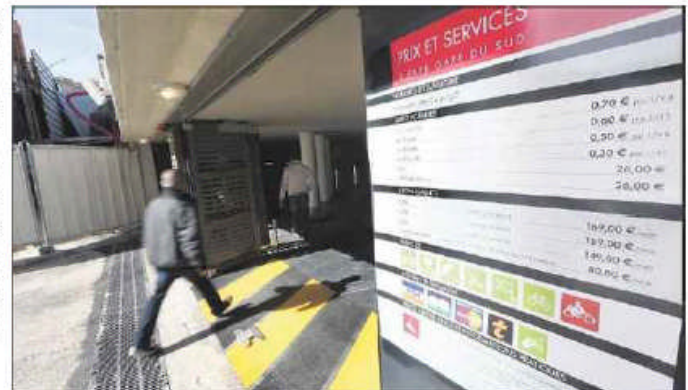
Seul un niveau est actuellement ouvert, mais à terme, 500 places s'ajouteront au quartier, en remplacement des 400 que comportait l'ancien parking en surface. Et si l'ascenseur n'était pas encore en service hier, l'encassement fonctionnait déjà très bien, que ce soit à l'automate ou aux barrières, avec en prime, le paiement sans contact. Des caisses un peu trop gourmandes au goût des riverains :

70 centimes les quinze minutes (tout quart d'heure entamé étant dû). En comparaison de l'ancien parking à 1,30 euro de l'heure, ça bouleverse un peu les habitudes. L'abonnement mensuel est à 169 euros. Mais la nouvelle installation est couverte, gardée, et surveillée.

Chantal travaille dans le quartier. Elle s'est engouffrée dans le parking sans avoir vu les prix : « Quand j'ai appris qu'il était ouvert, j'étais trop contente. J'encourageais même de prendre un abonnement. Mais là, c'est une grosse déception. Déjà qu'on trouvait l'ancien parking un peu cher... En fait, ce n'était rien comparé à celui-ci ! Les gens du coin payaient 2 euros pour toute la nuit ! »

« Tellement cher » pour certains

Paolo, le patron de la cave de Provence, enrage : « Les clients ne viennent plus, c'est tellement cher. Les amendes sont à 135 euros ! En plus, la fourrière est là tous les matins, ils enlèvent les voitures. Avec ce chan-



Bien plus cher que le parking existant, il est aussi plus sécurisé

(Photos Sébastien Botella)

hier, ils ont tué le quartier. Ils disent que le centre commercial amènera du monde, mais les clients resteront dans le centre, où il y aura tout ».

La présidente de l'association du quartier Saint-Étienne, Janine Vaganay est résignée : « De toute façon, il n'y a plus de parking disponible dans le coin, alors ils jouent sur du velours ! Moi je loue un parking à 130 euros par mois, et les garages, c'est aux alentours de 150. »

S'il est vrai que la facture sera plus élevée que sur l'esplanade auparavant (occupée à 40 % par des voitures ventouses, selon la mairie), les tarifs pratiqués ici sont très similaires à ceux des autres parkings privés de la ville : celui de la gare Thiers, tout proche, affiche un tarif

identique, 80 centimes le quart d'heure à Grimaldi, jusqu'à 90 centimes à Nicétoile. Le gestionnaire, Q-Park, explique avoir fixé ses prix « sur la base des tarifs habituellement constatés sur Nice. »

« Bouffée d'oxygène » pour d'autres

Les plus heureux de cette ouverture sont les maraîchers. Eric Folco, producteur dans la plaine du Var, vient tous les jours au marché de la Libé. Victime, comme ses collègues, d'une baisse d'activité due à la pénurie de stationnement, il jubile : « Nous l'attendions avec impatience. Ça va être une bouffée d'oxygène pour tout le quartier. Nous sommes vraiment contents d'avoir un espace suffisam-

ment haut pour nous, la municipalité s'est vraiment impliquée pour l'avoir. Ce qu'on avait aimé obtenir de Q-Park, c'est une heure gratuite pour nos clients. Même juste une demi-heure. Pour nous, on ne demande rien. Mais pour nos clients... »

À la brasserie Gambetta, Willy aussi apprécie : « J'espère que ce parking redonnera un peu d'oxygène au quartier. Parce que ces derniers temps, il n'y avait rien. Et ce parking, c'est mieux que rien. » Et les faits semblent lui donner raison : malgré un prix élevé, il n'y a plus de places disponibles au tarif résident (119 euros par mois) et la liste d'attente est complète.

LUDOVIC MERCIER
lmercier@nicematin.fr



Encore en travaux, un seul étage a été ouvert

EXECUTIVES

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire



Date : 23 MARS 17
Page de l'article : p.7



Page 1/1

PARKING

Q-PARK



Henk Teunissen est nommé secrétaire général, en charge des services finances et des systèmes d'information en

France et en Belgique.

Né en 1970, de nationalité néerlandaise, HEAO Business School (Utrecht), diplôme en contrôle de gestion (Hofam, Rotterdam), diplôme en gestion et finance (Université de Maastricht), il a débuté comme contrôleur de gestion chez Unilever aux Pays-Bas (1992), puis chez Philips (1994), Vodafone (1997) et, enfin, PSA Peugeot Citroën (2000). En 2003, il est devenu directeur administratif et financier de Corio France, jusqu'en 2015, avant de mener des missions d'intérim en tant que DAF (Schoeller Allibert France et CBRE Global Investors).

www.executives.fr/a.asp?a=146960

Grand-Place : le parking souterrain complet pour les abonnements

Vous voulez vous abonner au parking souterrain de la Grand-Place ? Il affiche complet. Un effet de l'extension de la zone bleue qui expliquerait aussi et surtout la hausse des abonnements de voirie ? Q-Park est prudent !



Le parking de la Grand-Place affiche complet en ce qui concerne les abonnements : une première depuis l'ouverture du parking en 2006. PHOTO STÉPHANE LEULIER



PAR ELSA LAMBERT-LIGIER
bethune@lavoixdunord.fr

BÉTHUNE. Plus d'abonnements possibles au parking souterrain de la Grand-Place. Il y a des listes d'attente ! Un phénomène déjà apparu au moment du marché de Noël en décembre mais qui d'après Q-Park, gestionnaire du stationnement à Béthune, n'a rien à voir avec l'instauration de la zone bleue dans le centre. « C'est la politique tarifaire agressive largement en deçà de celle prévue à l'origine du contrat qui entraîne cette évolution », affirme Frédéric Lafont, directeur d'exploitation France de Q-Park. Depuis 4/5 ans, le nombre d'abonnements augmenterait régulièrement : une cinquantaine

par an. Qui sont ces nouveaux abonnés ? Des résidents et des gens qui viennent travailler à Béthune. « Il vaut mieux aujourd'hui

“ Depuis 4/5 ans, le nombre d'abonnements augmenterait régulièrement : une cinquantaine par an.

souscrire un abonnement que risquer de prendre une amende », estime Frédéric Lafont. Pour rappel ou info, un abonnement au parking souterrain coûte 23 € par mois et une prune pour stationnement non acquitté 17 €. Q-Park rappelle aussi que le parc Clemenceau accepte, lui, encore

des abonnés. Pour combien de temps encore ? Une société en a commandé une trentaine pour 2018 et son programme de logements.

Le nombre d'abonnements de voirie est à la hausse aussi. Là, l'extension de la zone bleue dans le centre y est très certainement pour quelque chose ? Q-Park se montre encore une fois sur sa réserve, en ne livrant aucun chiffre, et se contente de répondre que « les services ont évolué sur la voirie et évolueront encore dans les prochains mois ». Communication minimum alors qu'après des années de disette et de polémique sur la pertinence d'un parking souterrain Grand-Place qui se remplissait difficilement et lentement, la tendance s'inverse nettement. Et durablement ? ■

TRANSPORT INFO

Pays : France

Périodicité : Bimensuel



Date : 07 AVRIL 17

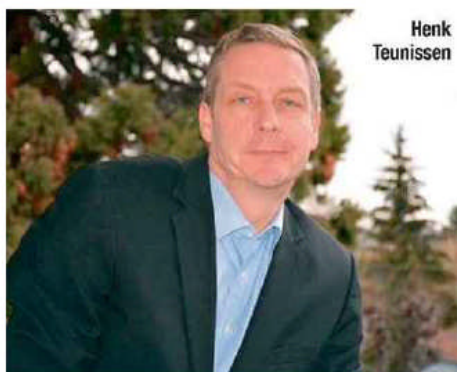
Page de l'article : p.4



Page 1/1

Q-Park

Un nouveau secrétaire général pour la France



Henk
Teunissen

Henk Teunissen, 47 ans, est le nouveau secrétaire général de Q-Park France, spécialisé dans la location de places de parking. A ce poste il devra superviser les services finances et les systèmes d'information dans l'Hexagone et en Belgique. De nationalité néerlandaise, Henk Teunissen a un parcours professionnel international. En 2016, Q-Park France a réalisé un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros. ■



Valenciennes

UN PARKING PAYANT À LA MATERNITÉ

Pour lutter contre le stationnement abusif

MATERNITÉ MONACO Depuis la fin du mois d'avril, la maternité dispose d'un nouveau parking de 100 places. Le centre hospitalier a fait le choix du payant. On vous dit pourquoi.

Comme toujours, il y a les "pour" et les "contre". D'un côté, on a des futures mamans qui, parfois et par manque de place pour garer la voiture, devaient parcourir une longue distance à pied pour se rendre à une consultation à la maternité. On a aussi du personnel soignant qui se réjouit de pouvoir enfin stationner au plus près de l'établissement pour aller travailler. Et de l'autre, ça peut se comprendre aussi, des personnes qui regrettent qu'il faut désormais payer - « payer, encore et toujours » - « pour aller se soigner ». Voilà les contours du débat concernant l'ouverture d'un nouveau parking payant de 100 places à la maternité Monaco de Valenciennes.

● MANQUE DE PLACE, STATIONNEMENT ABUSIF : « IL Y AVAIT DU MÉCONTENTEMENT »

Nous l'avions déjà évoqué dans notre édition du vendredi 28 avril. Ce parking payant est en service depuis le lundi 24 avril dernier. À l'entrée de celui-ci des barrières, les tarifs (lire ci-contre), et la borne pour « passer à la caisse ». La direction du centre hospitalier de Valenciennes s'explique : « Avant d'envisager les travaux, le constat était le suivant. Il y avait du mécontentement du côté de nos patientes et de leurs familles dû au manque de places, aux stationnements abusifs, aux dégradations, ainsi qu'aux contraventions reçues pour dépassement de la durée de stationnement sur le boulevard qui jouxte la maternité. » De plus, « plusieurs de nos patientes enceintes se plaignaient aussi de devoir se garer loin de la maternité et de devoir marcher longtemps pour se rendre en consultation. »

● L'ARGENT REVIENT À Q. PARK AVEC UN POURCENTAGE POUR L'HÔPITAL

La mise en place de ce parking a nécessité un investissement de

Les tarifs

De 1,40 euros de l'heure à 5,30 les quatre heures, la fourchette des tarifs mis en place pour l'utilisation de ce parking est assez large. Elle compte notamment des forfaits "hospitalisation" : 7 euros pour un jour, 15 euros les trois jours, et 24 euros les sept jours. L'ensemble des tarifs est à consulter sur le site internet du centre hospitalier de Valenciennes.

A noter aussi, que 39 places - gratuites, pour le coup - ont aussi été mises en place par l'établissement le long de l'avenue Monaco. Et que des navettes Hospimobile permettent de voyager gratuitement entre le parking et de l'hôpital et la maternité Monaco (disponibles tous les jours).



Pour le centre hospitalier de Valenciennes, dont dépend la maternité, il s'agissait notamment de répondre « au mécontentement » des futures mamans qui devaient parfois marcher un peu trop longtemps pour consulter.

68 000 euros de la part du centre hospitalier de Valenciennes (réseau, murs, peinture, et aménagements divers). Comme sur le site même de l'hôpital, celui-ci sera géré et entretenu par la société Q-Park. Et ce, dans le cadre d'une délégation de service public. « L'équipement nécessaire au bon fonctionnement du parking (bornes, barrières) reste à la charge de la société Q-Park », ajoute le centre hospitalier de Valenciennes. Mais à qui revient l'argent ? Pas à l'hôpital. Enfin, pas totalement. « L'argent revient à Q-Park avec reversement d'un pourcentage au centre hospitalier de Valenciennes selon la convention de délégation de service public établie entre les deux établissements », indique-t-on. Autrement dit, la mise en place de ce parking peut tout de même constituer une manne

financière supplémentaire pour l'établissement valenciennois qui, ne serait-ce que pour l'année 2016, a permis la naissance de 3 389 beaux bébés. Tout ça, sans compter les venues pour une consultation, ou les visites des proches après les naissances.

● FORFAITS SPÉCIAUX ET PREMIER QUART D'HEURE GRATUIT POUR LES MAMANS

En tout cas, pour le centre hospitalier de Valenciennes, ce parking représentait « la solution pour proposer aux patientes une structure neuve et sécurisée par vidéosurveillance ». Avec ces « avantages »... Ceux « d'assurer des places de parking disponibles » et ainsi « diminuer le stress d'être en retard à un rendez-vous ». L'établissement valenciennois insiste aussi sur « la mise en place de

forfaits spécifiques » et « partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) afin de réduire à son maximum l'impact financier » pour les futures mamans. Des forfaits spéciaux, le premier quart d'heure gratuit... Les futures mamans se rendant à la maternité Monaco avec leur voiture particulière, auront aussi la possibilité de se faire rembourser le stationnement, ainsi que les frais de déplacement sous certaines conditions. Pour cela, il faudra faire des démarches. Elles seront peut-être fastidieuses, surtout après avoir mis au monde un enfant, mais elles seront en mesure de la faire en se rendant sur le site Internet de l'assurance maladie, ameli.fr.

M-A. B.



Date : 14/06/2017

Heure : 10:51:20

bourse.lefigaro.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/1

[Visualiser l'article](#)

KKR met la main sur les parkings Q-Park

(AOF) - Les actionnaires de Q-Park ont accepté hier à l'unanimité l'offre déposée par KKR sur l'intégralité du capital. Après ce changement de propriétaire, la gouvernance de Q-Park va rester en place : Franck de Moor restera président du Conseil d'administration et Marcello Iacono directeur financier. La transaction, soumise aux autorisations habituelles, devrait être finalisée au second semestre.



DOSSIER



SPECIAL PARKOPOLIS

Les métiers du stationnement en plein bouleversement

Pour sa 12^e édition, le salon Parkopolis, qui se tiendra les 21 et 22 juin Porte de Versailles à Paris, présente un agenda chargé dans un contexte de changement réglementaire.

Entre la baisse de la fréquentation des parkings à Paris, la dépenalisation du stationnement au 1^{er} janvier prochain, la progression de l'électromobilité, l'émergence des smart cities, les opérateurs du stationnement revont leur stratégie. Et souvent leur actionnariat.

La dépenalisation pas toujours anticipée

C'est, sans contexte, le sujet crucial de l'année 2017 : la dépenalisation du défaut de paiement pour le stationnement en voirie, qui sera effective au 1^{er} janvier 2018. À cette date, les automobilistes qui n'acquiescent pas – ou seulement partiellement – le prix du stationnement payant sur la voie publique ne seront plus passibles d'un PV de 17 euros, mais d'un forfait de post-stationnement (FPS) dont le montant égalera, au plus, le montant dû pour la durée maximale du stationnement autorisé. L'idée

étant de rendre ce FPS dissuasif pour augmenter le taux de paiement spontané : celui-ci est en effet très faible en France (30 % en moyenne) et même inférieur à 10 % dans Paris.

Cette réforme exige, de la part des municipalités, un important travail en amont : il leur faut redéfinir leurs tarifs de stationnement et leur FPS. Puis elles doivent, obligatoirement, mettre leurs horodateurs à niveau : « *ad minima*, il faut modifier les tarifs mentionnés sur les horodateurs, les rouleaux de tickets à imprimer, les mentions légales et le logiciel embar-

qué dans l'horodateur », explique Jean-François Esnault, directeur smart city chez Parkeon, leader français (et mondial) des horodateurs, et qui a équipé 88 communes franciliennes de 15 394 horodateurs. Soit un coût par machine d'environ 350 à 800 euros, selon que cette dernière est connectée ou pas. Bien évidemment, il est possible d'en profiter pour rendre ces terminaux de paiement encore plus intelligents, poursuit l'expert de Parkeon : « Ils peuvent inscrire le précalcul du FPS sur le ticket de stationnement, accepter le

paiement immédiat des FPS (ce qui peut augmenter le taux de règlement) ou contribuer à la dématérialisation totale du processus. » L'usager enregistre sur l'horodateur sa plaque d'immatriculation, qui se trouve stockée dans un serveur de tickets électroniques. L'agent de contrôle – ou le véhicule de contrôle avec lecture de plaque automatisée – n'a plus alors qu'à scanner l'immatriculation des véhicules garés pour savoir si ceux-ci ont bien payé leur stationnement.

Enfin, les collectivités doivent décider si elles externalisent ou non le

L'heure des grandes manœuvres capitalistiques

Preuve, sans doute, que le métier d'opérateur de stationnement reste un secteur attractif, les grandes manœuvres se succèdent. En janvier 2016, Effia, filiale de Keolis (groupe SNCF), prenait 33,27 % du capital de Saemes, la ville de Paris restant majoritaire à 50,06 %. Un an plus tard, Transdev acquiert 100 % du capital d'Urbis Park. Parallèlement, l'actionnariat

d'Indigo (ex-Vinci Park) est lui aussi en train de changer, la société d'investissement Ardian et Predica l'ayant mis en vente pour un prix estimé à 4 milliards d'euros. Le groupe chinois Shougang serait sur les rangs. Q-Park, basé aux Pays-Bas, est lui aussi en cours de cession. KKRevant, de source, il en est encore non confirmé – répond le marché.

contrôle du stationnement et, surtout, tout le travail administratif de recouvrement des FPS et de gestion des contestations, naguère opéré par l'Antal (Agence nationale de traitement automatisé des infractions). Cette dernière n'intervient plus, en effet, que pour le recouvrement des amendes pour stationnement gênant ou dangereux et celui des FPS non payés au bout de trois mois (majorés de 50 euros). Facultativement, les municipalités peuvent cependant lui confier, par convention, le soin de signifier par courrier à un automobiliste qu'il doit régler un FPS.

A six mois de l'échéance, nombreuses sont cependant les communes à ne pas avoir encore décidé totalement de leur stratégie. « Sur les 500 communes françaises que nous servons, seulement la moitié nous a demandé un devis, et 40 ont concrétisé leur demande », détaillait, début juin, Jean-François Esnault.

En Ile-de-France, une préparation très variable

En Ile-de-France, la situation est aussi très contrastée : Paris a, dès 2016, passé un contrat pour la mise à jour de ses 7 720 horodateurs. Elle a également déterminé le montant de ses FPS (50 euros en zone hypercentre, 35 euros ailleurs), découpé la capitale en trois zones, et lancé un appel d'offres concernant le contrôle et la gestion du recouvrement des FPS (aucun opérateur ne pouvant gérer plus de deux zones). Le marché devrait être octroyé incessamment.

D'autres villes ont également lancé des appels d'offres. « Certaines communes lancent des marchés globaux couvrant à la fois les parkings en infrastructure et la voirie, comme Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice ou Vincennes. D'autres externalisent la voirie ou même simplement le contrôle ou le recouvrement », constate Fabrice Lepoutre, directeur général d'Effia.

Certains décident même de revenir à la régie directe... ou à la zone bleue ! Les opérateurs constatent, explique Jean-François Esnault, que le processus a pris du retard. « Tous les agents de contrôle doivent être assermentés, ce qui prend du temps », relève Adeline Margerand, directrice commerciale, marketing et développement de Saemes. Au 1^{er} janvier prochain, faute d'avoir pris les dispositions nécessaires, certaines com-

munes risquent donc de se retrouver avec un stationnement... gratuit !

Pour les Indigo, Saemes, Q-Park, Urbis et Effia, la dépénalisation constitue une opportunité : « C'est, pour nous, une façon d'aborder les métiers de conseil et de partenaire de la ville sur les sujets globaux de stationnement et de mobilité, et d'augmenter nos activités », résume Michèle Salvadoretti, directeur général de Q-Park France. « Reste à savoir si cette gestion plus efficace de la voirie facilitera la fluidité, et donc le stationnement, ou si cela profitera, par effet de bord, aux parcs en infrastructure », s'interroge Fabrice Lepoutre.

La gestion des parkings en Ile-de-France s'est en effet complexifiée ces dernières années. « Sur Paris, la baisse de fréquentation atteint environ 7-8 % par an depuis quatre ou cinq ans, et 2-3 % en petite couronne », assure Patrick Pirodon, président de la FNMS (Fédération nationale des métiers du stationnement). Une tendance lourde, due à la démotorisation croissante des Parisiens et à l'accès de plus en plus difficile des véhicules particuliers dans la Capitale. Mais aussi, sans doute, à la concurrence des nouveaux venus du métier. D'où la nécessité de multiplier les usages des parkings, les services proposés, et les canaux de vente des places.

Logistique, événementiel : vers des parkings à tout faire

Naguère, les parkings accueillent voitures et parfois motos. De plus en plus souvent, ils abritent aussi des stations Autolib', des loueurs d'automobiles, des sociétés d'autopartage ou de covoiturage, voire des acteurs de la logistique. Chronopost s'est installé sous le parking de la Concorde (Indigo), Fedex à Pyramides (Saemes). Q-Park a noué un partenariat avec Inpost, qui a installé des consignes à colis à Saint-Denis Université et Paris Opéra Bastille. Mais si beaucoup d'espoirs ont été placés sur ce dernier secteur, notamment par la mairie de Paris, les réalisations sont peu nombreuses : les parkings ne sont pas forcément conçus pour des véhicules utilitaires et les réglementations de sécurité limitent le type de produits pouvant être stockés. Autre diversification : à La Défense, Indigo va transformer 2 000 m² de parkings en un espace

évènementiel, d'exposition et de coworking. Baptisé l'Alternatif, il devrait ouvrir à l'automne.

Dématérialisation des entrées

Pour séduire l'automobiliste, les parkings misent désormais sur la simplicité d'usage et la multiplication des services. La réservation par internet progresse très rapidement : chez Q-Park par exemple, Q-Park Résa représente entre 20 à 35 % du CA de chacun des 49 parkings connectés. Introduite il y a quelques années, la lecture automatisée des plaques d'immatriculation permet souvent aux abonnés de rentrer sans badge ou aux clients horaires ayant payé au terminal de franchir les barrières de sortie sans arrêt. Le guidage à la place se généralise.

Indigo, quant à lui, s'est associé en juin 2016 à l'application OpNgo. « Elle permet non seulement de rentrer et de sortir d'un parking sans avoir à récupérer de tickets, mais aussi de profiter d'offres commerciales personnalisées », signale Sébastien Fraisse, directeur France.

Une application permettra de réserver le lavage ou le changement d'essuie-glace

Effia a racheté, à l'automne dernier, la start-up alsacienne L2O qui a inventé un dispositif de lavage des voitures très innovant. Elle discute aussi avec Avatacar (réparations) et devrait lancer en fin d'année une application qui permettra de réserver tout à la fois sa place mais aussi le lavage, le changement d'essuie-glace et même le plein d'essence. « Trouver une station-service à Paris devient très difficile, le service pourrait donc intéresser certains clients », justifie Fabrice Lepoutre.

Ubérisation des parkings

Ils sont nés il y a quelques années à peine, mais font désormais partie intégrante du paysage du stationnement : OnePark, ZenPark, YesPark et consorts sont aux parkings ce qu'Uber est aux taxis. Si leurs offres diffèrent, certains étant plus positionnés sur les abonnements, d'autres sur le parking horaire, le principe est identique : mobiliser des places de parking non ou sous-utilisées, dans des immeubles d'habitation, de

bureaux, d'hôtels, voire de parkings publics, pour les proposer à un nouveau public. Ils représentent une nouvelle concurrence pour les opérateurs professionnels, déjà confrontés à la morosité du marché parisien. « On estime à 500 000 le nombre de places mobilisables, soit plus que le nombre de places payantes en ouvrage sur Paris, estimé à 350 000/400 000 », explique Patrick Pirodon de la FNMS. Face à ces trublions, les stratégies diffèrent. Effia et Saemes, par exemple, ont noué un partenariat avec OnePark, qui permet donc de réserver des places dans leurs parkings. « Je ne crois pas à la ligne Maginot », justifie Fabrice Lepoutre. Nous préférons participer à cette nouvelle concurrence plutôt que la subir. » « Elle nous apporte une nouvelle clientèle », renchérit Adeline Margerand. Gestionnaires de parkings résidentiels, ces opérateurs testent aussi très prudemment l'ouverture de ces derniers à une clientèle de passage.

La profession, en revanche, milite pour que cette ubérisation se joue avec des règles identiques pour tous : les parcs publics sont en effet soumis à une réglementation sécurité très sévère qui ne s'applique pas aussi drastiquement aux parcs résidentiels ou professionnels. En conséquence, il n'est aujourd'hui admis que seulement dix places maximales soient utilisées par une clientèle horaire dans un parking résidentiel.

Une contrainte pour ces opérateurs, mais qui renforce encore la nécessité pour eux de devenir des as de l'algorithme, capables de maximiser le taux d'occupation d'une place : « C'est ce qui permet au propriétaire de dégager de trois à cinq fois plus de revenus que s'il avait mis sa place en location simple », explique William Rosenfeld, cofondateur de Zenpark. Cette capacité leur permet d'accéder à de nouveaux marchés, Zenpark a, par exemple, noué un partenariat avec Nexity pour gérer des parkings mutualisés, et a également été retenu, avec Colas notamment, dans des appels d'offres lancés par l'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay pour la gestion intelligente du stationnement.

Quelle que soit l'évolution de la réglementation, ces nouveaux acteurs semblent être là pour durer ! ■

CATHERINE BERNARD

Le Parisien

Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 274892



Date : 01 JUIL 17



Page 1/1

Cinquante et une nouvelles places de stationnement

COLOMBES

LE PARKING ARAGON, à Colombes, vient de rouvrir ses portes, avec 51 places de stationnement en plus. Après plusieurs semaines de travaux, il a été remis aux normes et mieux sécurisé par la société Q-Park, qui a pris en charge le financement du chantier de réhabilitation. Le parking propose désormais les mêmes offres tarifaires que pour les autres parkings payants de la ville.

L'équipement est ouvert tous les jours, 24 heures sur 24, et comme en centre-ville, la première heure est offerte. Ces nouvelles places viennent renforcer l'offre de stationnement dans le quartier du Petit-Colombes, saturé avec l'arrivée des nouveaux habitants de la Marine.

COLOMBES LE MAG

Pays : France

Périodicité : Mensuel

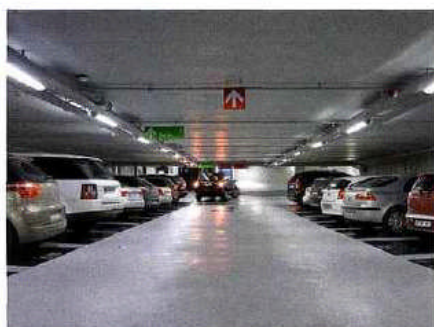
Date : JUIL/AOUT 17

Page de l'article : p.7



Page 1/1

51 PLACES VIENNENT RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT PLACE ARAGON



► Le parking, géré par Q-Park, a rouvert ses portes début juillet.

Photo: Benjamin Jais

Après la création de nouvelles places en surface rue Pierre-Expert, l'offre de stationnement pour les habitants de la Marine et du Petit-Colombes s'est encore renforcée début juillet. Avec la réouverture, après plusieurs semaines de travaux, du parking souterrain situé au 152, boulevard Charles-de-Gaulle, ce sont 51 places de stationnement supplémentaires qui sont désormais accessibles au public.

Remis aux normes, mieux sécurisé, l'ouvrage est géré par la société Q-Park, qui a pris en charge le financement de ce chantier de réhabilitation. Elle propose désormais les mêmes offres tarifaires que pour les autres parkings payants de la commune. L'équipement est ouvert tous les jours, 24h sur 24, et comme en centre-ville, la première heure est offerte.

Renseignements : www.q-park.fr



Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 21/27 JUIL 17



Page 1/1

► **CHAMBERY CONFIE
SES PARKINGS À Q-PARK**

Q-Park France, filiale du numéro un européen du stationnement, va gérer les parkings chambériens. La délégation de service public qui prendra effet au 1^{er} septembre 2017 comprend la rénovation et la gestion de dix parkings de la ville ainsi que la réalisation de deux nouveaux équipements, les parkings Ravet et Cassine, qui seront livrés en janvier 2019 pour le premier et en octobre 2020 pour le second. Le montant des investissements est estimé à 35 M€.

VOSGES MATIN

Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 35564
Edition : Epinal

Date : 01 AOUT 17



Page 1/1

ÉPINAL Chantier

Parking Saint-Michel, le compte à rebours est lancé

Les entreprises en charge de la construction du futur parking en ouvrage Saint-Michel confiée à Gagnepark ont 20 semaines pour ériger ce dernier.

En effet, le parking dont la gestion a été confiée à Q-Park, d'une capacité de 200 places réparties sur 4 niveaux, doit être opérationnel pour la fin de l'année (2017). Autant dire qu'il ne faut pas chômer, le timing étant plutôt serré.

Mais avant d'entamer la construction en elle-même, il s'agit de préparer le terrain et notamment les fondations de l'édifice qui se veut résolument moderne, tant dans son esthétique (bardage bois, façade végétalisée) que dans son côté pratique (pas de poteaux à l'intérieur, recharge pour voitures électriques, garage à vélo, etc.). C'est notamment ce qu'est en train de réaliser actuellement l'entreprise de maçonnerie Pierre B. de Golbey.



Pour l'heure, sur le chantier du parking Saint-Michel, il s'agit de préparer le terrain à recevoir le futur édifice en ouvrage. Photo Jérôme HUMBRECHT.

COLOMBES LE MAG

 Pays : France
 Périodicité : Mensuel

 Date : **SEPT 17**
 Page de l'article : p.28


Page 1/1

 ▼ **Le parking Aragon rénové**


Sous-exploité depuis plusieurs années, le parking souterrain de la place Aragon, retiré à tort de la délégation de service public de stationnement, entame sa renaissance. Depuis cet été, 51 places de stationnement sont à disposition des automobilistes, aux mêmes conditions tarifaires qu'en centre-ville. Nicole Goueta, maire de Colombes, et les élus colombiens ont été invités le 7 juillet à découvrir l'ouvrage, rénové et remis aux normes au terme de plusieurs mois de travaux. Le parking est désormais géré par la société **Q-Park**, qui était représentée ce jour-là par son directeur d'exploitation France, Frédéric Lafont. Photo: Michel Basso



L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

STATIONNEMENT

SAINT-MANDÉ ADOPTE L'APPLICATION "PATH TO PARK"

Fin le stress, l'énervement ou les multiples détours pour se garer à Saint-Mandé ! La Ville, en partenariat avec son délégataire de stationnement Qpark et la société Parkeon, propose un nouvel outil à destination des conducteurs urbains "Path to Park", l'application d'assistance au stationnement urbain.

Fidèle à sa volonté d'innovation et de services, la Ville de Saint-Mandé, dans le cadre de la dépenalisation du stationnement en janvier 2018 poursuit ainsi, après l'implantation d'une nouvelle génération d'horodateur avant l'été, sa volonté de dynamisation du stationnement afin que chacun puisse trouver sa place dans l'espace public.

Gratuite et disponible sous iOS et Android, "Path to Park" permet, grâce à de puissants calculs statistiques, de prédire et de localiser les zones de stationnement à proximité... et vous oriente pour y accéder !

L'EXPLOITATION DU BIG DATA POUR UNE INNOVATION AU SERVICE DE TOUS

C'est Parkeon, leader en solutions de gestion du stationnement urbain et fournisseur de notre prestataire en stationnement Qpark qui a équipé notre commune de ce nouveau service : "Path to Park" et calcule en temps réel la pression de stationnement dans la zone où le conducteur souhaite se garer, **afin de l'orienter vers les endroits les plus favorables**.

Une performance rendue possible notamment grâce à la plateforme d'accélération de projets Big Data, **Data Science Studio (DSS)**, éditée par Dataiku. « Il s'agit d'un exemple typique d'un "Data-Product" moderne : exploitation et enrichissement de données machines, algorithmes prédictifs en environnement Big Data et packaging grand public » précise Florian Douetteau de Dataiku.



SAINT-MANDÉ : UNE VILLE "SMART CITY"

« Nous souhaitons adopter de nouvelles solutions numériques pour faciliter la vie de nos administrés dont les **déplacements en milieu urbain** et "Path to Park" est l'une de ces solutions » explique Patrick Beaudouin, Maire de Saint-Mandé. « Cela permet un **confort supplémentaire pour les usagers**, confort qui se révèle également être un **réel atout en terme de limitation de l'impact du trafic** lié aux véhicules qui cherchent une place » indique-t-il.

En mars dernier, Path to Park a remporté le prix spécial "Grand Public" lors des trophées de l'Innovation Big Data. Après son déploiement en Ile-de-France, l'application sera prochainement lancée dans une dizaine d'agglomérations dans le monde. 🌍

À SAVOIR

L'Appli "Path to Park", c'est...

- Une application gratuite
- disponible en français, anglais, italien et hollandais.
- accessible sur systèmes iOS et Android.



Chambéry

Q-Park décroche les clés des parkings

Le 12 juillet, Q-Park France a remporté la délégation de service public lancée par la commune de Chambéry (Savoie) dans le cadre du projet « Territoire mobile » et de son volet stationnement. Déjà présente dans la ville où elle a construit et exploite le parking du centre hospitalier, la filiale française du numéro 1 européen du stationnement était en concurrence avec quatre autres opérateurs. « C'est un projet d'envergure à l'échelle nationale du fait de son ampleur, des investissements et des enjeux. Il nous positionne comme le partenaire de la collectivité dans ses réflexions sur la mobilité urbaine et nous permettra de développer des synergies avec les acteurs économiques », souligne Michèle Salvadoretti, sa directrice générale.

Le contrat, entré en vigueur le 1^{er} septembre pour une durée de trente ans, s'élève à 40 millions d'euros répartis entre redevance initiale (5 millions) et investissements (35 millions). Il porte sur l'exploitation de dix parkings dont trois parcs de surface à créer et cinq parkings souterrains à réhabiliter. Les travaux réalisés viseront à améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Centrale photovoltaïque en toiture. Deux nouveaux équipements seront par ailleurs construits pour un montant d'environ 21 millions d'euros. Conçu par l'agence Hérault Arnod Architectes, le futur parking Ravet sera situé dans un axe stratégique, en entrée de ville. Il proposera 500 places sur sept niveaux avec du verre dépoli en façade masquant les véhicules. La toiture sera équipée d'une centrale photovoltaïque couvrant un tiers de ses besoins en énergie. Elle comprendra aussi un belvédère panoramique desservi par un escalier monumental intégré en façade. La construction devrait être lancée d'ici à la fin de l'année pour une livraison en janvier 2019.

Le parti pris architectural est radicalement différent pour le parking Cassine qui va plutôt se fondre dans un environnement verdoyant. Conçu par l'architecte Philippe Barbeyer, l'équipement fera la jonction entre le pôle d'échanges multimodal en cours de construction, le futur quartier d'affaires et le centre-ville. Comportant 500 places sur quatre niveaux, le bâtiment, probablement constitué d'une structure métallique,



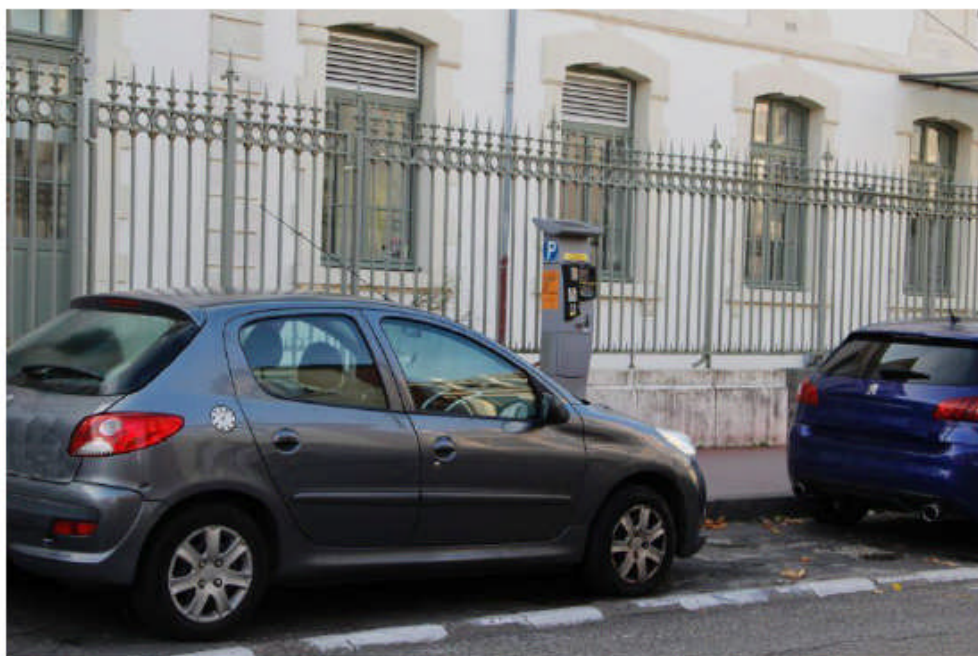
Le futur parking Ravet, qui proposera 500 places sur sept niveaux, aura une façade en verre dépoli.

sera équipé d'éoliennes verticales silencieuses et d'un système de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage. Sa toiture végétalisée fera office de promenade urbaine avec du mobilier et des éléments décoratifs. Lancés en septembre 2019, les travaux devraient s'achever en octobre 2020.

Equipe pluridisciplinaire. Ces deux ouvrages participeront à l'amélioration et l'harmonisation des parkings chambériens, dans le cadre d'une scénographie inspirée par l'histoire, le patrimoine et les couleurs de la ville. « La tendance est forte aujourd'hui de donner une image moderne et qualitative à travers des ouvrages comme les parcs de stationnement », analyse Michèle Salvadoretti. Pour ajouter un supplément de créativité à ses ouvrages, Q-Park s'est entouré d'une équipe pluridisciplinaire associant des architectes et des bureaux d'études mais aussi l'artiste Krijn de Koning, le scénographe urbain Art Entreprise et le signaléticien Mengzhi Zheng. ● Claude Thomas

Stationnement. Ce qui va changer à Cahors au 1er janvier 2018

Ce sera désormais une entreprise privée qui sera chargée de vérifier le paiement du stationnement en centre-ville de Cahors. A partir du 1 janvier 2018, quels vont être les impacts pour les usagers ?



Le stationnement sera surveillé par une entreprise privée à partir du 1 janvier 2018. © Harmony Accorsi (@La Vie Quercynoise)

« S'il n'y avait pas eu de loi, nous n'aurions rien changé » explique tout de go Serge Munte, adjoint au maire en charge du stationnement et de la voirie à Cahors. Une loi impose désormais certaines contraintes aux Mairies concernant le stationnement, ce qui a incité le conseil municipal à déléguer la fonction des ASVP (Agent de Surveillance des Voies Publiques) à une entreprise privée à compter du 1er janvier 2018. À Cahors, la société choisie est Q-Park, une multinationale qui gère des parkings fermés et s'occupe du stationnement dans plusieurs autres communes, notamment dans des pays où ce système existe déjà comme en Espagne ou en Belgique. Sur les 3 590 places de stationnement que compte la ville (hors parkings fermés), 2 514 sont gratuites et 1 076 payantes. Il n'y aura aucun changement pour les places gratuites, en revanche, les usagers des places payantes vont subir quelques bouleversements.

Forfait post-stationnement



actu.fr
Pays : France
Dynamisme : 228

Date : 24/11/2017
Heure : 08:17:13

Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Tout d'abord, terminé les « amendes » en cas de non-paiement ou de dépassement du temps de stationnement. Désormais, le mauvais utilisateur se verra remettre un forfait post-stationnement. Les élus de Cahors ont choisi de ne pas augmenter la pénalité en cas de non-paiement ou de dépassement. Si un usager ne paie pas, il lui en coûtera toujours 17 €. S'il dépasse le délai autorisé, il devra payer ce forfait minoré de ce qu'il aura déjà laissé dans l'horodateur (soit 15 € s'il avait déjà payé 2 €).

« Nous ne voulions pénaliser personne, poursuit Serge Munte, nous n'avons pas augmenté les tarifs : ni au niveau du forfait, ni pour les deux premières heures de stationnement. Il faut savoir que dans certaines villes, pour dissuader les mauvais payeurs, le forfait post-stationnement peut atteindre 60 € à Lyon, 50 € à Paris ou 30 € à Toulouse. »

Autre raison de ce choix de déléguer la charge à une entreprise privée : la gestion des recours. La Mairie ne souhaitait pas avoir à gérer les 1 000 contestations et recours par an qui sont fait sur la commune.

L'entreprise Q-Park déléguera 4 agents qui effectueront les contrôles dans les rues de Cahors. Grâce aux horodateurs « intelligents », qui identifient les véhicules grâce à la plaque d'immatriculation, tout se fait automatiquement, par télétransmission. Même s'il n'est plus nécessaire de le positionner bien en vue, le ticket de stationnement reste une preuve et sert toujours de justificatif de paiement. Les 4 AVSP de Cahors bénéficieront pour leur part d'une formation et intégreront les services de la police municipale où ils pourront être affectés à des missions de maintien de l'ordre.

Pas de commission

La mairie a souscrit un contrat de 3 ans avec Q-Park pour la gestion du stationnement de surface. Il est important de signaler qu'elle n'est pas rémunérée au nombre d'infractions constatées. De plus, ses agents n'auront aucun pouvoir en ce qui concerne les stationnements gênants qui restent verbalisés par la police, municipale ou nationale. Il en coûtera toujours 35 € pour un stationnement sur une place de livraison, et 135 € pour l'occupation d'une place handicapé, sur un passage pour piétons ou un trottoir.

« Ce qui est important pour la Mairie, c'est que les gens paient à l'horodateur. Ces recettes nous servent à payer les frais de fonctionnement du stationnement. Celles qui proviennent du forfait post-stationnement ne peuvent servir qu'en investissement pour la sécurité routière et sont beaucoup plus encadrées », explique l'élu. Pour la Municipalité, l'objectif est que le stationnement soit payé par les utilisateurs de ces places de parking, et non par les contribuables cadurciens. L'idée est aussi de favoriser la rotation des véhicules pour un meilleur accès aux commerces, sachant que le stationnement le samedi après-midi restera gratuit.

À noter que les parkings relais à l'extérieur de la ville fonctionnent très bien et que celui de la Chartreuse sera bientôt agrandi avec 40 places supplémentaires.

Marie-Cécile Itier La Vie Quercynoise
Société La Vie Quercynoise Occitanie Cahors

Épinal : 80 nouveaux horodateurs installés en ville

Q-Park est en train d'installer des horodateurs de nouvelle génération dans la ville. Ils permettent notamment de payer son stationnement directement par carte bleue.

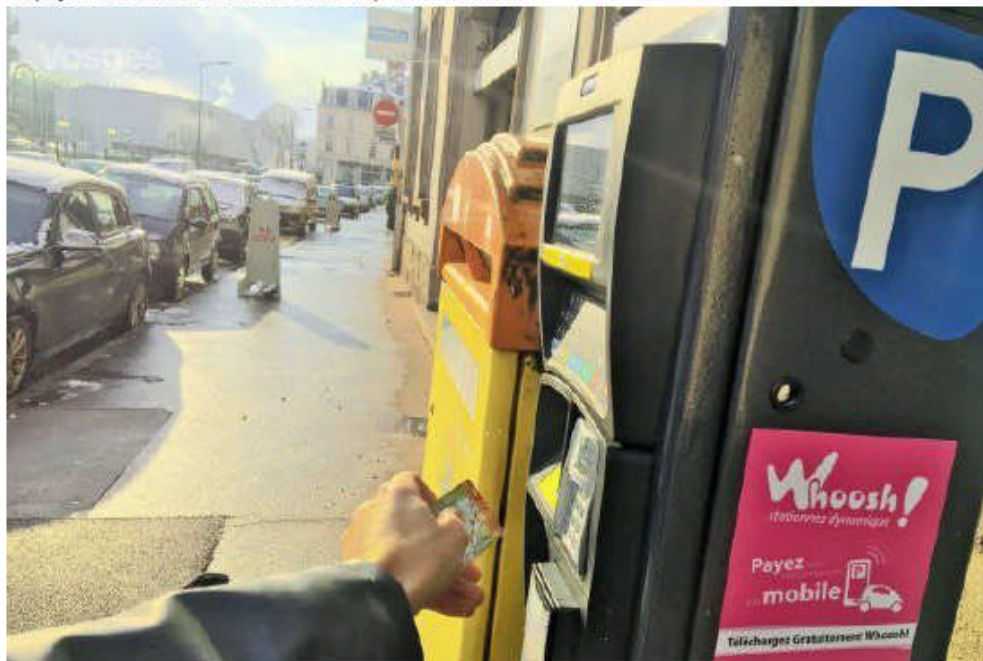


Photo HD Avec les nouveaux horodateurs il sera possible de régler son stationnement directement par carte bleue, avec ou sans contact. *Photo R.R*

Vous avez peut-être remarqué depuis mardi dernier des individus démonter les horodateurs de la Ville et les emporter dans leur camionnette. Il ne s'agit pas de vandales, ni des membres d'un commando anti-horodateur ; mais tout simplement d'agents de Q-Park, le délégataire de service public qui gère le stationnement à Épinal. En effet ces derniers viennent de finir de démonter les quelque 80 pompes à... pardon les 80 horodateurs de la ville. Ne vous réjouissez pas trop vite, la municipalité n'a pas décidé de supprimer le stationnement payant à Épinal, c'est bientôt Noël mais quand même ! Non, dès lundi des machines de nouvelles générations seront installées, quelques-unes sont même déjà en place. Ce qui veut dire que samedi, le stationnement est bien c'est gratuit ! C'est ça le cadeau de Noël ! On dit merci qui ?

Mais qu'est-ce ça va changer ?

Point fort de ce nouveau système, il est possible de payer directement son stationnement par carte bleue, le sans contact est même possible. Enfin, serait-on tenté de dire même si la très pratique application Whoosh offrait déjà cette facilité. Finie donc la galère de la petite monnaie qu'on a jamais sur soi. Bien sûr les pièces sont toujours acceptées. Le tarif reste inchangé.



www.vosgesmatin.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Date : 01/12/2017

Heure : 16:48:29

Journaliste : Richard RASPES

Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Inconvénient majeur de cette nouvelle machine (alimentée comme les précédentes par des panneaux solaires), l'obligation d'indiquer sa plaque d'immatriculation. Si ce n'est pas encore fait, il va falloir l'apprendre par cœur ! Si vous payez par pièce, ce sera comme avant, le montant inséré calcule la durée autorisée. Si vous payez par carte, à vous de sélectionner le temps désiré avec les boutons +/- . Enfin, vous avez le choix entre imprimer un ticket, à l'ancienne, et l'apposer derrière votre pare-brise, ou pas. De toute façon la police municipale est équipée des terminaux qui permettent de savoir si vous avez payé. Grâce à votre plaque d'immatriculation donc. C'est ce même équipement qui vous fera parvenir à la maison une prune numérique si vous avez dépassé le temps imparti. Car ça bien sûr ça ne changera pas ! Sauf le nom.

En effet à partir du 1er janvier 2018, on ne parlera plus de procès-verbal (PV) mais de Forfait Post-Stationnement (FPS). Derrière ce nom pompeux issu d'une énième réforme, il s'agit en fait de dépénaliser cette infraction. Une réforme qui oblige la commune à prendre la compétence du stationnement. Libre à elle de fixer le prix de l'amende. Épinal a fait le choix de rester au tarif actuel, à savoir 17 €.

Stationnement : Mise en place de panneaux de télé-jalonnement à Chalon-sur-Saône



« Des place de stationnement dans cette ville, il y en a, à foison, énormément de places gratuites comme payantes » a déclaré Gilles Platret

Mercredi à 16h, sur l'îlot central du Quai St Cosme, au carrefour Quai St Cosme/ Pont Jean Richard à Chalon-sur-Saône, sous le panneau de télé-jalonnement se tenait une conférence de presse, animée par Gilles Platret, Maire de la ville, assisté de Joël Lefèvre, Adjoint en charge de la gestion de l'espace public, concernant l'installation de nouveaux panneaux permettant de renforcer la visibilité des parcs de stationnement en ouvrage ainsi que leur taux de disponibilité.

Gilles Platret qui confiait : « Pour information, il faut savoir que la Ville avait signé un contrat avec la société Q-Park qui gère le parking de la place de l'Hôtel de Ville en 1999 pour une durée de 30 ans, donc qui se terminera en 2029. Il en est de même pour les parkings, de la Colombière, de la rue de la banque, de la rue de la Motte et rue Gloriette pour un contrat de 20 ans signé en 2005. Cette société connaît néanmoins des problèmes de fréquentation avec des taux d'occupation de 85% selon les heures, mais qui reste relativement

vide à 50% le reste du temps. Nous avons plaidé alors vers cette société la possibilité de la 1ère demi-heure gratuite, ce qui a été fait depuis décembre 2014, permettant un sursaut de fréquentation, mais cela n'a pas pour autant augmenté le stationnement. Il faut dire que la société avait fait des ajustements de tarif où jusqu'à deux heures les tarifs étaient plutôt intéressants, mais beaucoup moins après. Néanmoins, cette société n'a pas hésité à faire le renouvellement du jalonnement statique par des panneaux permanents au centre-ville. Je veux d'ailleurs remercier la société **Q-Park**, qui même, si elle n'est pas à la hauteur de ses remplissages a déjà investi. Aujourd'hui, c'est la dernière pierre à l'édifice, avec le jalonnement dynamique ! Vous devez en entrant dans la ville de Chalon, ne pas vous soucier de l'endroit où vous pouvez vous garer ! Parce que si vous libérez psychologiquement les automobilistes du souci de rentrer dans la ville pour s'approcher des commerces en particulier, cela nous paraît déterminant sur sa décision de venir et de revenir à Chalon-sur-Saône [...] On se devait de le dire à l'entrée de notre ville afin que l'automobiliste à son arrivée, voit le nombre de places disponibles afin de le libérer du souci de se demander où il va se garer pour faire ses courses. Nous avons donc mis ses panneaux de télé-jalonnement à 4 points stratégiques différents. Tout d'abord **au Nord**, sur l'avenue du 8 mai, plus précisément à l'angle sous le feu de la rue Kruger, **au Sud**, ici, quai Saint-Cosme - Pont Jean Richard, à l'**Est**, Vers le Pont de Bourgogne et enfin sur l'Avenue de Paris et Angle Emile Roux (Commissariat). Concernant le coût financier de ces installations, il s'élève à **86 812 euro HT**, dont **40% de participation est porté par la ville de Chalon**. Le sujet du stationnement est un sujet sensible, d'ailleurs nous devons renouveler notre Parc horodateur avec la société « Parkeon » qui devrait doter la ville à partir de février 2018. Ces nouveaux horodateurs offriront les 30 premières minutes sur les places standards et ensuite pour les stationnements de longue durée par un paiement par carte bancaire ou en numéraire. Il y aura aussi la possibilité pour un automobiliste de modifier le temps de son stationnement à distance, par un ajout de paiement supplémentaire à partir de n'importe quel horodateur en ville, simplement en rentrant le numéro de sa plaque minéralogique une deuxième fois. Aujourd'hui, nous étoffons notre politique de signalétique de stationnement et cet investissement commun de stationnement se fait avec **Q-Park**. Je terminerais en disant qu'il y a des places de stationnement dans cette ville, il y en a, à foison, dont énormément de places gratuites avec un taux plus élevé que dans les villes de la même taille que la nôtre, ce qui doit pouvoir nous permettre d'absorber les flux supplémentaires d'arrivées de voitures sur Chalon-sur-Saône ».



Et la gestion du futur parking de Nausicaá est attribuée à... Q-Park

Le groupe Q-Park gèrera bientôt un parking de plus à Boulogne : celui des Terrasses de la Falaise, dont les 800 places publiques serviront prioritairement aux visiteurs de Nausicaá. Pour décrocher le marché, il a accepté de mettre la main au portefeuille.



À terme, les visiteurs de Nausicaá devront utiliser un vaste parking aménagé sous l'immeuble des Terrasses de la Falaise.

L'aménagement d'un gigantesque parking souterrain se termine, dans les entrailles du nouvel immeuble des Terrasses de la Falaise. Réparti sur huit niveaux, il pourra accueillir 1 000 véhicules, dont 800 pour le grand public (les autres places seront réservées aux habitants de la résidence). Ce qui sera bien utile aux visiteurs de Nausicaá puisque, à terme, le parking souterrain du centre de la mer n'existera plus (il sera sacrifié pour la construction de la 2e tranche d'agrandissement).

Quatre candidats se sont manifestés

La Communauté d'agglomération du Boulogne (CAB), qui pilote les deux projets, a choisi de confier la gestion de ce nouveau parking à un délégataire privé, et ce pour une période de 25 ans. Elle a donc lancé un appel d'offres. Quatre candidats ont répondu, dont Q-Park, qui gère déjà plusieurs parkings à Boulogne (Saint-Louis, Lumière, quai de la Poste et Herry).

« Son offre était la plus intéressante en matière de retombées financières. »

Jeudi soir, les élus communautaires ont décidé de confier la délégation de service public (DSP) à... Q-Park. « Son offre était la plus intéressante en matière de retombées financières », s'est justifié Jean-Claude Étienne, vice-président. Le groupe versera en effet à la collectivité une coquette somme au titre du « droit d'entrée » : 5,3 millions d'euros. Sans oublier des redevances estimées à 9,8 M€ sur 25 ans.

Un nouvel emprunt de 3,6 millions

Des apports qui seront les bienvenus pour aider la CAB à éponger les frais d'aménagement de ce parking, qui s'élèvent à 16 M€ (et qui s'ajoutent aux 105 M€ du projet du Grand Nausicaá). L'intercommunalité, qui a mis 7,1 M€ de fonds propres sur la table, va aussi souscrire un emprunt de 3,6 M€ qu'elle entend rembourser grâce aux redevances.



Le parking actuel du centre national de la mer sera détruit pour permettre l'aménagement de la deuxième partie du Grand Nausicaá.

Pourquoi confier les clés à un privé ?

Le vote de cette délibération jeudi soir n'a pas fait l'unanimité parmi les élus. Une fois de plus, Laurent Feutry a critiqué le choix d'une délégation de service public pour gérer le nouveau parking. « La collectivité pouvait assurer elle-même la prestation », a-t-il déclaré. Là, c'est un opérateur privé qui va prendre sa marge au passage. Et qui va payer le coût supplémentaire ? C'est l'utilisateur. »

Frédéric Cuvillier lui a rétorqué que l'essentiel des utilisateurs du parking serait « des étrangers » et que ce n'était « pas au contribuable boulonnais » d'assumer cette charge.



Le Front national est allé encore plus loin en reprochant au président de la CAB de « *défendre de grosses entreprises privées au détriment d'une régie, qui aurait employé des agents locaux* ». Frédéric Cuvillier a durci le ton. « *On ne fait pas bien le métier des autres. Et ce n'est pas le rôle d'une collectivité publique de gérer un parking et d'avoir une politique commerciale offensive en la matière* », a-t-il lancé à l'élus d'opposition Antoine Golliot.

Les tarifs du futur parking

Une estimation des tarifs du parking des Terrasses de la Falaise a été dévoilée jeudi soir. La place de stationnement devrait être facturée au quart d'heure, avec tarifs dégressifs selon la durée. Il faudra compter entre 1,20 et 1,50 € le quart d'heure, ce qui est bien plus élevé que les tarifs actuels (0,45 € pour celui de Nausicaá). En revanche, l'opérateur a prévu un forfait 5 h couplé au billet Nausicaá qui s'élèvera à 6,50 € en haute saison et un « forfait 12 h » de 8,40 à 13 €. Des formules plus économiques qui intéresseront probablement les touristes de passage pour la journée.

Stationnement et commerce : « On peut faire quelque chose ! »

Alors que la zone bleue gagne la ville, La Maison du commerce et de l'artisanat revient sur la pétition qui a recueilli 4 000 signatures en fin d'année. L'association se dit persuadée qu'il y a à faire... dès 2017 !



La Maison du commerce a mené un partenariat avec la société Q- park pour l'achat de 5 000 tickets de stationnement gratuit.

Pétition et gratuité

En matière de stationnement, La Maison du commerce et de l'artisanat évite le piège des raccourcis. Si l'association de professionnels reconnaît qu'il n'est pas le seul responsable de la désertification commerciale, « le stationnement et sa qualité contribuent, indéniablement et fortement à l'attractivité d'une ville ».

Article unique :

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant le parking Estienne d'Orves pour l'année 2017, remis par la Société QPark France.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Transports, Mobilité et Déplacements

Roland BLUM

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Déplacements et Accessibilité

■ Séance du 13 Décembre 2018

8873

■ Présentation du rapport d'activité 2017 du délégataire de service public pour le parc de stationnement Estienne d'Orves à Marseille

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement

Par délibération DTUP 02/749/DSC du 16 décembre 2002 de la Ville de Marseille et FAG 13/356/CC du 20 décembre 2002 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, le parc de stationnement Estienne D'Orves a été transféré à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

La société Gagneraud Père et Fils, délégataire de ce parking souterrain depuis le 23 février 1987 pour une durée de trente ans a transféré le contrat de concession n° 87/042 à la Société par Actions Simplifiées Massilia Park par avenant n°5 du 9 octobre 2009.

Le 16 juin 2016, la Société dédiée QPark s'est substituée dans les droits et obligations, à la Société Massilia Park pour la gestion de ce contrat de concession.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,